

4033 / 3112

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)**

Immeuble EPI, 1er étage. Rue 1 X Boulevard du Sud.
Tél. : 865 22 56 - BP : 16324 Dakar



BILAN ANNUEL
(Décembre 2003)

Financement :

***Banque Mondiale – Crédit IDA - Crédit n°3446 SE
Gouvernement du Sénégal***

LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
AFDS :	Association pour le Fonds de Développement Social
AGFDS :	Assemblée générale du Fonds de Développement Social
ARFS :	Antenne Régionale du Fonds de Développement Social
AON :	Appel d'Offres National
CASF :	Comité d'Animation de Sensibilisation et de Formation
CGAP :	Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres
CGMP :	Comité de Gestion des Micro-projets
CGSP :	Comité de Gestion des Sous-projets
CL :	Collectivité Locale
CONGAD :	Conseil des ONG d'appui au Développement
CTMO :	Comité Technique de Mise en Oeuvre
CGMP :	Comité de Gestion des Micro-projets
DAO :	Demande d'Appel d'Offres
DCEF :	Direction de la Coopération Economique et Financière
DDI :	Direction de la Dette et des Investissements
DMI :	Demande de Manifestation d'Intérêt
DMP :	Demande de Micro-projet
DSP :	Demande de Sous-projet
DPS :	Direction de la Prévision de la Statistique
DRF :	Demande de Remboursement de Fonds
EPP :	Evaluation Participative sur la Pauvreté
EPB :	Evaluation Participative des Besoins
ESAM :	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FMR :	Financial Management Reporting
FRAO :	Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest
FGB :	Formation Gestion de Base
GV :	Groupes Vulnérables
IDA :	International Development Agency
IEC :	Information / Education / Communication
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
MFDSSN :	Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale
OADC :	Opérateur d'Appui au Développement Communautaire
OAMF :	Opérateur d'Appui à la Micro Finance
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OEPP :	Opérateur chargé de la réalisation des EPP
OMD :	Objectifs de Développement du Millénaire

ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAPF :	Projet Alphabétisation Priorité Femme
POBA :	Plan d'Opérations et Budgets Annuels
PRN :	Projet de Renforcement Nutrition
RAC :	Revue Annuelle Conjointe
RAF :	Responsable Administratif et Financier
RGP :	Rapport de Gestion de Projet
RTS :	Radio Télévision du Sénégal
SADEC :	Stratégie Accélérée de Développement des Compétences
SAF :	Service Administratif et Financier
SDA :	Service Déconcentré de l'Administration
SBQC :	Sélection Basée sur la Qualité technique et la Coût
SFD :	Systèmes/Structures Financier(e)s Décentralisé(e)s
SIG :	Système d'Information et de Gestion
SPM :	Spécialiste Passation des Marchés
TDR :	Termes de référence
UACB :	Unité d'Appui aux Communautés de Base
UAMF :	Unité d'Appui à la Micro-Finance
UISE :	Unité Information Suivi-évaluation
USD :	Dollar des Etats Unis
USU :	Umbrella Support Unit

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	5
II.	RAPPEL DES ELEMENTS DE BASE DU PROGRAMME	6
2.1.	OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT	6
2.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES	6
2.3.	PRINCIPES DIRECTEURS.....	6
2.4.	COMPOSANTES DU PROGRAMME.....	7
2.5.	STRATEGIE D'INTERVENTION DU PROGRAMME.....	7
2.6.	FINANCEMENT	8
III.	EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME : REVUE OPERATIONNELLE ET FONCTIONNELLE.....	8
3.1.	APPUI AUX COMMUNAUTES DE BASE.....	9
3.2.	AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES DE MICRO-FINANCE.....	18
3.3.	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OCB ET DES GROUPES VULNERABLES	25
3.4.	SUIVI DE LA PAUVRETE	32
3.4.1	SOUS-COMPOSANTE 4.1 : SUIVI ET ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES.....	32
3.4.2.	SOUS-COMPOSANTE 4.2 : GESTION DU PROJET / REVUE DES FONCTIONS TRANSVERSALES DE SOUTIEN AUX OPERATIONS	35
☐	LE DEMARRAGE DES ACTIVITES DANS LA REGION DE DAKAR	35
☐	COMMUNICATION	35
☐	PASSATION DES MARCHES	38
☐	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	41
☐	CONTROLE INTERNE	46
☐	PLANIFICATION / SUIVI – EVALUATION/COORDINATION	47
IV.	PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	51

I. INTRODUCTION

Le Projet Fonds de Développement Social s'inscrit dans le cadre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté (PNLCP) adopté par le gouvernement du Sénégal en 1997. Il s'intègre parfaitement dans le cadre des orientations stratégiques identifiées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) adopté en décembre 2001, et dont les objectifs, aux fins d'une réduction substantielle de la pauvreté, se déclinent en trois axes prioritaires: (i) doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie; (ii) généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010; (iii) éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.

A un niveau plus global, la stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal s'intègre harmonieusement dans la vision du NEPAD et des orientations stratégiques identifiées dans le cadre des travaux préparatoires du dixième Plan de Développement Economique et Social (PDES) du pays à adopter pour la période 2002-2007.

Le Projet Fonds de Développement Social, initié par le Gouvernement du Sénégal pour contribuer à rendre opérationnelles ses stratégies en matière de réduction de la pauvreté, est appuyé par la Banque Mondiale. En accord avec l'IDA, le Gouvernement a mis en place une Agence dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative et financière, à qui il a confié l'exécution du projet et la gestion du crédit.

L'exécution du projet est prévue en trois phases successives allant de 2001 à 2011, et dont la première, d'une durée de trois (3) ans, couvre la période de 2001 à 2004. L'accord de crédit a été signé le 22 février 2001 et son entrée en vigueur notifiée le 06 juillet 2001.

Cette première phase vise essentiellement à : i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.

L'évaluation à mi-parcours du projet entre l'AFDS et l'IDA a eu lieu du 11 au 27 juin 2003. Elle a été l'occasion de : (i) procéder au bilan des activités de l'AFDS durant les deux premières années, en relation avec les objectifs de développement fixés pour la première phase, et par rapport au programme dans sa globalité; (ii) analyser les objectifs et les résultats obtenus; (iii) proposer des ajustements ou amendements nécessaires, au vu de l'expérience.

Le présent rapport fait le bilan des réalisations du projet pour l'année 2002/2003. Il est articulé autour des points suivants :

- ❑ Rappel des éléments de base du programme
- ❑ Exécution physique du programme (revue opérationnelle et fonctionnelle par composante, revue des fonctions transversales de soutien aux opérations)
- ❑ Revue thématique et prospective
- ❑ Conclusions et recommandations

Il fait partie des documents de la revue annuelle conjointe entre le Gouvernement et l'IDA et sera soumis à l'assemblée générale du Fonds pour adoption.

II. RAPPEL DES ELEMENTS DE BASE DU PROGRAMME

Objectif de développement

L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal, et à terme, les communautés les plus pauvres du Sénégal et les groupes vulnérables, ciblés par le projet améliorent effectivement leurs conditions de vie en utilisant les ressources mises à leur disposition.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du projet sont de:

- Améliorer les conditions de vie socio-économique des femmes et des jeunes par la promotion et le financement d'activités génératrices de revenus ;
- Faciliter l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ;
- Renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la priorisation des besoins et l'exécution de leurs activités ;
- Renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté.

Principes directeurs

L'Agence fonctionne sur la base des principes de transparence, d'équité et de responsabilisation.

Son mode d'intervention repose sur:

- Le « Faire-Faire » par la contractualisation avec des opérateurs selon des procédures d'appel à la concurrence pour la sélection des consultants ;
- L'approche par la demande ;
- La décentralisation de l'intervention au niveau village ;
- la responsabilisation des communautés à la base dans la planification, la priorisation, et la mise en œuvre de leurs activités;
- le renforcement de la supervision, du suivi et du contrôle.

Composantes du Programme

Les objectifs du programme sont mis en œuvre à travers quatre (4) composantes suivantes :

- Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et Services sociaux de base
- Composante 2 : Amélioration de l'accès aux services de Micro finance
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB,
- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et communautés,

Stratégie d'intervention du Programme

Durant la phase pilote, le Projet Fonds de Développement Social intervient dans 5 régions que sont : Kaolack, Fatick, Kolda, Louga et Dakar, dans les communes de Linguère, Foundiougne, Kounghoul, Vélingara et Dakar (Yeumbeul Nord et Yeumbeul Sud) et dans des poches de pauvreté dans les régions de Matam et Diourbel.

L'approche du projet est basée sur le système de « Réponse à la Demande » et le transfert aux communautés de la responsabilité de l'identification et de la mise en œuvre de leur propre micro-projet ou sous projet.

Ce transfert se concrétise à travers des accords de financement signés entre l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) et les Organisations Communautaires de Base (OCB).

Au titre de ces accords, le projet fournit aux communautés de base des moyens et ressources pour réaliser des investissements à la base. Les communautés définissent leurs priorités, dirigent elles mêmes l'exécution des micro projets et sous projets y compris la passation des marchés, l'adjudication des contrats et l'administration des fonds.

Elles sont appuyées par des opérateurs recrutés par l'AFDS en vue de leur fournir l'accompagnement nécessaire dans la mise en œuvre de leurs projets et divers prestataires choisis sur le terrain.

La mise en œuvre de cette stratégie a commandé : i) la définition d'une approche de développement communautaire prenant en charge l'option de responsabilisation des communautés dans tout le processus de décision; ii) la création de mécanismes permettant d'acheminer les ressources financières vers les communautés ; iii) la mise en place d'un programme de renforcement des capacités articulé au départ autour de la méthodologie de Formation en Gestion à la Base (FGB) visant à donner aux intéressés les moyens de remplir leur mission et d'établir des partenariats ; iv) la mise en place d'un Système d'Information de Gestion (SIG) pour la collecte, le stockage, le traitement, et la diffusion de l'information utile à la prise de décision dans le projet.

Financement

Le financement des activités du projet est assuré au moyen du crédit IDA (Crédit N° 3446 SE) d'un montant de 30 millions de dollars US, de la contrepartie de l'Etat et de la contribution des bénéficiaires (16,53 millions de dollars US). Ce financement est réparti ainsi qu'il suit entre les quatre composantes du projet tel que défini dans le tableau suivant :

COMPOSANTES	CONTRIBUTION IDA (Millions USD)	CONTRIBUTION ETAT BENEFICIAIRES (Millions USD)	MONTANT TOTAL DU FINANCEMENT (Millions USD)
Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et Services sociaux de base	12,04	0,31	12,35
Accès aux services de Micro finance	4,31	15,48	19,79
Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB	3,54	0	3,54
Suivi de la pauvreté	9,06	0,74	9,8
PPF	1,05	0	1,05
TOTAL	30,00	16,53	46,53

Source : Project Appraisal Document (PAD)

Les conditions d'exécution de ce financement ainsi que les clés de répartition des dépenses entre l'IDA et le Gouvernement sont définies dans l'Accord de crédit, dans l'accord de projet et dans le Manuel de procédures du projet développé en 6 modules articulés aux secteurs d'activités du projet.

III. EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME : REVUE OPERATIONNELLE ET FONCTIONNELLE

L'année 2003 a été marquée par le démarrage effectif de la mise en œuvre des micro projets et sous projets par les communautés, consécutif à l'achèvement des activités préalables entreprises en 2002, notamment la mise en place des structures du projet sur le terrain avec l'ouverture des antennes régionales et la mise en place des équipes, l'organisation de campagnes de mobilisation sociale au niveau régional et local (communauté rurale), la réalisation des évaluations participatives de la pauvreté, le recrutement des opérateurs en appui aux communautés, l'installation des comités techniques d'évaluation des micro et sous projets au niveau régional.

De manière générale, pour l'ensemble des composantes du projet, les actions menées durant l'année 2003 ont conduit aux résultats illustrés par les [annexes 1 et 2](#), relatives respectivement aux indicateurs de performance du projet, et à l'état de mise en œuvre des activités au niveau des communautés bénéficiaires.

De façon plus spécifique, la revue opérationnelle et fonctionnelle se fera ci-dessous pour chaque composante du projet.

Appui aux communautés de base

Rappel des Objectifs

L'objectif de la Composante 1 est d'améliorer l'accès des communautés dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres aux infrastructures, équipements et services sociaux de base par le financement sous forme de subvention de micro-projets identifiés comme prioritaires par elles-mêmes. Les activités de cette composante sont menées à travers deux (2) sous composantes :

- Une sous composante 1.1 : « Accès aux services sociaux de base » dont l'objectif est d'améliorer la capacité d'accès et d'utilisation des infrastructures et équipements de base existants dont les services ne sont pas satisfaisants, par le financement de micro-projets visant à les rendre plus performants pour livrer des services de qualité qui satisfassent les utilisateurs. Le coût maximum d'un micro projet de cette catégorie est de 5 000 dollars US (équivalent à 3 500 000 FCFA) ; aucune contrepartie financière n'est exigée des bénéficiaires.
- Sous composante 1.2 « Infrastructures et équipements de base » dont l'objectif est de financer des micro-projets d'infrastructures et d'équipements de base soumis par les OCB dans les zones où il n'en existe pas. Ces infrastructures et équipements doivent être cohérents avec les programmes d'investissement locaux et nationaux et en parfaite synergie avec les interventions des autres acteurs du développement local. Le coût maximum d'un micro projet de cette catégorie est de 30 000 dollars US (équivalent à 21 000 000 FCFA) ; une contribution des bénéficiaires à hauteur de 5% du coût du micro-projet en espèces ou en nature est exigée.

Principales réalisations et résultats acquis en 2003

Pour rappel, l'année 2002 a permis de mettre en place le dispositif institutionnel et opérationnel et d'organiser les synergies pour une mise en œuvre concertée du projet dont la composante 1 constitue une porte d'entrée. C'est ainsi que les principales réalisations de cette année ont été :

- La mobilisation sociale en vue de l'information des communautés et leur mise en confiance des communautés
- Le recrutement des opérateurs chargés des évaluations participatives de la pauvreté et le démarrage de leur mise en œuvre dans les 4 régions de Louga, Kaolack, Fatick et Kolda
- Le recrutement des Opérateurs d'appui au développement communautaire (OADC)
- La mise en œuvre des EPB de la 1^{ère} vague (276 villages) et l'identification des priorités
- Le développement de la stratégie de renforcement des capacités des communautés à la base s'appuyant sur les formations en FGB
- La création par arrêté des comités techniques régionaux chargés de l'évaluation des demandes de micro-projets (CTE).

L'année 2003 a vu le système opérationnel du projet se mettre en œuvre avec l'ensemble de ses acteurs et les premières réalisations la Composante se concrétiser sur le terrain.

Achèvement des Evaluations Participatives de la Pauvreté

Les EPP sont finalisés dans les régions de Kaolack, Kolda, Louga, Fatick et Dakar dernière région incorporée en juillet 2003. Six (6) opérateurs ont été recrutés pour couvrir les cinq régions. Ces opérateurs ont été répartis comme indiqué dans le tableau suivant. Au total, **1032 rapports** reflétant la situation de référence des villages et quartiers sont disponibles.

REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE DE Communauté rurale/Commune	NOMBRE DE VILLAGES/ QUARTIERS	NOM DE L'OPERATEUR
LOUGA	LOUGA	11	211v	SCIEPS
	KEBEMER			
	LINGUERE	7	103v + 7 quartiers	NORD SUD CONSULT
FATICK	FOUNDIOUGNE	11	223v + 4 quartiers	SENAGROSOL
KAOLACK	KAFFRINE	13	184v + 7 quartiers	AFID CONSULTANCE
KOLDA	KOLDA	6	103v	SENAGROSOL
	VELINGARA	4	122v + 4 quartiers	SENAGROSOL
DAKAR	PIKINE	2	30 quartiers	APAPS
	RUFISQUE	2	37 v	
TOTAL		56	1032	

De façon générale, le processus des Evaluations Participatives de la Pauvreté a été une innovation dans l'approche en ce sens qu'il utilise les méthodes quantitatives et qualitatives de recherche pour apprécier la situation de pauvreté des communautés. L'innovation réside dans sa démarche participative qui a permis d'associer pleinement les populations dans toutes les étapes. C'est ainsi que dans chaque village, l'évaluation a permis de : (i) donner une définition de la pauvreté telle qu'elle est vécue par chaque communauté, (ii) faire une classification socio-économique des ménages, (iii) identifier les contraintes, (iv) déterminer les stratégies de sortie de cette situation ; v) calculer un indice synthétique de pauvreté bâti sur les indicateurs les plus significatifs de la situation du village.

Capitalisation des Evaluations Participatives de la Pauvreté et mise en place d'une base de données

La réalisation des EPP a permis à l'AFDS : i) d'avoir une bonne maîtrise de la méthodologie et du processus de déroulement de telles enquêtes réalisées au niveau micro, ii) de disposer d'outils pertinents et de produits traduisant une bonne situation de référence en matière de pauvreté au niveau village ; iii) d'alimenter son système de suivi des impacts sur la pauvreté.

L'expérience des EPP a été capitalisée à travers une étude. Le rapport de capitalisation documente la méthodologie et le processus de mise en œuvre, met l'accent sur l'utilité des aussi bien pour l'AFDS que pour d'autres utilisateurs potentiels, analyse le rôle des communautés dans la mise en œuvre, évalue le coût des EPP et répertorie les indicateurs clé de pauvreté. Ce rapport est disponible.

Une base de données sur les résultats des EPP est mise en place. Cette base de données renseigne les principaux indicateurs utilisés pour caractériser la situation de référence pour

chaque village et quartier. Un classement des villages et quartier par indice de pauvreté est compilé dans un rapport et sur CD rom et disponible sur demande.

La diffusion des rapports villages auprès des communautés, des autorités centrales et décentralisées a été entamée et sera poursuivie. De même, la base de données a fait l'objet d'une première présentation lors de l'atelier de partage organisé en décembre 2003.

Mise en place de l'Appui technique aux communautés

Un premier groupe de six (06) OADC a été recruté à l'issue d'une procédure d'appel à la concurrence ayant impliqué 34 candidats de la liste restreinte établie suite à une demande publique de manifestation d'intérêt. Le mandat des OADC est de mettre au service des communautés sans se substituer à elles, un dispositif adapté d'appui/accompagnement et de renforcement des capacités.

Leur appui comprend, pour chaque village : l'information sur le projet et ses approches ; (ii) une évaluation participative des besoins ; (iii) l'appui à la préparation et la mise en œuvre d'un projet communautaire de service de base et (iii) l'appui à la pérennisation des réalisations. Les termes de référence de la mission ainsi que les résultats de la sélection ont fait l'objet d'un avis de non objection préalable de l'IDA.

La répartition des opérateurs par région et département est la suivante :

REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE DE CR /Communes	NOMBRE DE VILLAGES	NOM DE L'OPERATEUR
LOUGA	LOUGA	2	41	CECI
	KEBEMER	2	38	ACA
	LINGUERE	4	39 + 7 quartiers	USU
FATICK	FOUNDIOUGNE	3	47 + 4 quartiers	SENAGROSOL*
KAOLACK	KAFFRINE	4	46 + 7 quartiers	Groupe ACA /APROFES/ASRADEC
KOLDA	KOLDA *	2	47	FRAO
TOTAL		17	276	-

Ainsi, les 6 opérateurs recrutés sont en place. Leurs activités ont démarré entre septembre et décembre 2002, pour une durée contractuelle de 24 mois. Seul le département de Vélingara (43 villages ciblés) ne dispose pas d'OADC en raison d'une sélection infructueuse et sera pris en charge en 2004.

Tous les OADC recrutés disposent de personnel et de bureaux fonctionnels dans les départements d'intervention et sont opérationnels.

Les résultats de l'intervention des OADC peuvent être résumés comme suit :

- 276 villages et quartiers ont pu être touchés directement par les interventions du projet. Leurs OCB ont bénéficié de diverses actions de renforcement de leur organisation, d'information et de mise en confiance les préparant à leurs rôles d'acteurs et de décideurs au niveau local;

- Les Evaluations Participatives des Besoins (EPB) ont été réalisées dans les 276 villages et quartiers avec en appui le développement des compétences en planification participative ;
- Chaque village ou quartier a pu élaborer de manière participative avec l'appui de l'OADC, une demande de micro projets qui a fait l'objet d'approbation et de financement par l'AFDS ;
- Les 50 premiers micro projets approuvés par l'AFDS ont fait l'objet d'une revue préalable satisfaisante de l'IDA, conformément aux conditions de l'accord de crédit.
- Les organes d'exécution des communautés (Comités de gestion, Comité technique de mise en œuvre, comité d'animation de sensibilisation et de formation) ont été mis en place de manière transparente et les groupes vulnérables y sont représentés.

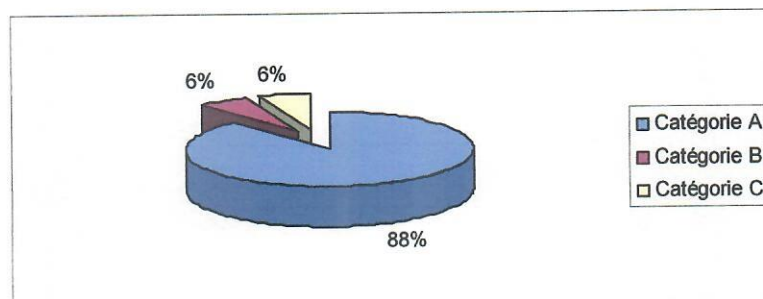
Sélection et financement des Demandes de Micro-Projets

Les Comités techniques d'évaluation (CTE) mis en place au niveau régional pour l'évaluation en première instance les demandes de micro projets des communautés sont devenus opérationnels. Les CTE sont des structures ad hoc créées par arrêtés par les Gouverneurs des régions, composées des représentants des bénéficiaires, des Collectivités Locales (CL), des Services Déconcentrés de l'Administration (SDA), des ONGs.

276 demandes de micro projets ont été reçues et examinées au cours de trois (3) sessions de CTE organisées dans chacune des 4 régions de Louga, Fatick, Kaolack et Kolda. A l'issue des évaluations de bureau et de terrain, **244 micro-projets ont été classés en catégorie A (approuvés)**, car respectant les critères d'éligibilité et de sélection définis dans le manuel de procédures du Projet, **16 en catégorie B (rejetés) et 16 en catégorie C (à reformuler)**. Les MP classés en catégorie C ont été reformulés pour être et reclassés en catégorie A.

Ces résultats d'évaluation montrent un nombre important de micro projets classés en catégorie A (soit 88%), ce qui dénote une grande qualité du processus. La figure 1 illustre la répartition des MP entre les trois catégories (A, B, et C).

Figure 1 : Répartition des micro projets par catégorie pour les 3 sessions de CTE



Les financements ont été mis en place suivant les différentes séquences d'approbation.

Une première vague de **49 micro-projets** approuvés par l'AFDS et ayant satisfait les conditions de démarrage ont fait l'objet d'accords de financement signés en mai 2003 entre l'AFDS et les communautés, pour un coût global de **501 643 305 FCFA**.

L'exécution de ces micro-projets est en cours ; une réception provisoire a été effectuée sur 38 micro-projets exécutés en conformité avec les normes techniques.

Une deuxième vague de 85 micro-projets a été approuvée par l'AFDS, pour un montant de 1 048 933 229 FCFA et les accords de financement signés.

Une troisième vague de 126 micro-projets a été également approuvée pour un montant global de 1 517 368 606 FCFA (voir situation des micro projets en annexe 2).

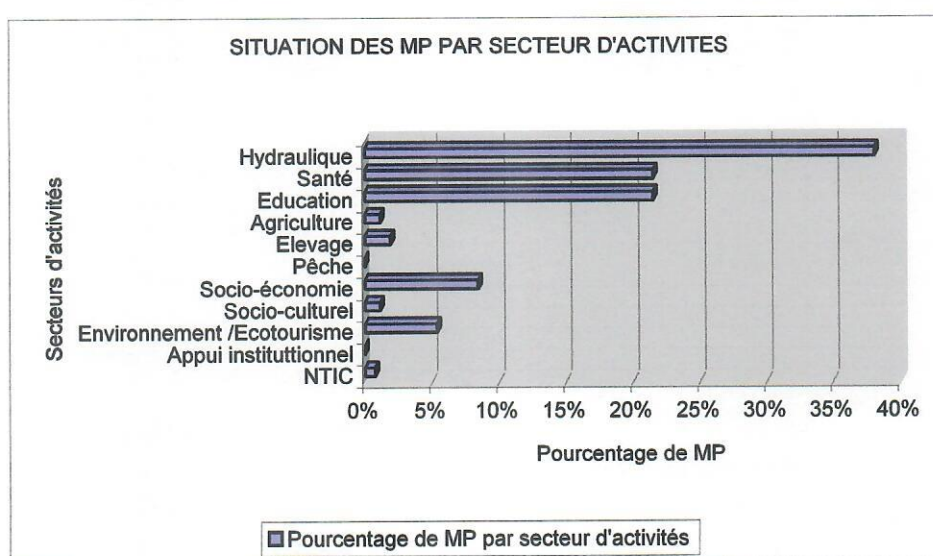
Au total, le financement approuvé cours de l'année 2003 pour les régions de Kolda, Fatick, Kaolack et Louga est de 3 067 945 140 FCFA représentant 260 Micro-Projets. Le coût moyen observé par micro projet a été de 11 799 789 FCFA.

Tableau récapitulatif des résultats d'approbation des MP/région et par session de CTE

REGION	APPROBATION DES MICRO-PROJETS					
	1 ^{ère} session CTE		2 ^{ème} session CTE		3 ^{ème} session CTE	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
LOUGA	16	180 821 217	31	467 068 743	60	857 366 991
FATICK	9	98 035 076	20	297 454 362	31	378 854 125
KAOLACK	11	125 374 209	11	111 484 936	19	173 430 492
KOLDA	13	97 412 803	23	172 925 188	16	107 716 998
TOTAL	49	501 643 305	85	1 048 933 229	126	1 517 368 606

Les secteurs d'activités des micro projets financés reflètent les priorités des bénéficiaires qui sont des ruraux pour l'essentiel. Ils concernent : les infrastructures sociales, surtout l'hydraulique (38%), la santé, (22%), l'éducation (22%), les infrastructures de stockage des produits agricoles, les infrastructures socio-économiques et socioculturelles, l'environnement. (figure 2)

Figure 2 : Répartition des Micro Projets demandés en 2003 par secteur d'activités



En termes d'exécution, les micro-projets qui sont en cours de réalisation donnent satisfaction. Les populations ont démontré un début d'appropriation du processus de formulation et de mise en œuvre de leurs micro-projets. Elles ont pu mener les processus de passation de marché, recruter les différents prestataires (maîtres d'œuvres, entrepreneurs, fournisseurs) et suivre les travaux jusqu'à la fin de l'exécution.

Il faut noter que si toutes ces étapes ont pu être réalisées par les communautés, c'est parce que la démarche de responsabilisation a rencontré leur adhésion et qu'elles ont pu bénéficier des activités de renforcement de capacités qui en partant des bases méthodologiques de la Formation en Gestion à la Base, débouchent actuellement sur une nouvelle stratégie appelée « Stratégie Avancée de Développement des Compétences » que l'Agence développe au fil de son expérience. Les éléments relatifs au programme de renforcement des capacités sont développés au point 3.3 du présent rapport.

Leçons capitalisées

1. Sur le plan séquentiel, la stratégie de mise en œuvre de la composante a consisté, au niveau de toutes les étapes, à procéder à une phase test qui permet de travailler sur un nombre de villages limité et de capitaliser sur le processus avant de passer à une phase de généralisation. Ce processus qui a été entamé avec les EPP s'est révélé pertinent et a permis d'ajuster la méthodologie au fur et à mesure de l'exécution.

Pour les OADC également, ce même **processus d'apprentissage par l'action** a guidé la mise en œuvre des micro projets, sur une première vague de 276 villages avant de le généraliser sur les villages et localités restants en 2004.

2. Sur le plan du contenu et des résultats, le système d'appui aux communautés mis en place a démontré sa pertinence, a été documenté et les conditions de sa généralisation maîtrisées.

Le système a été mis en place avec un souci constant de qualité aussi bien dans les processus que dans les résultats, à travers notamment : (i) l'information et l'animation des populations cibles ; (ii) l'appui des communautés pour la préparation de leurs projets, notamment en ce qui concerne la transparence des processus de décision et l'intégration des groupes vulnérables dans ces processus ; (iii) la composition et la formation des comités techniques d'évaluation régionaux pour une évaluation transparente, professionnelle, et non complaisante ; (iv) la formation des responsables villageois à la bonne gouvernance locale, à la gestion de projets, la passation des marchés de travaux, biens et services par compétition, et à la gestion financière transparente et documentée ; (v) la qualité technique des propositions de projets et des documents contractuels entre l'AFDS et les communautés à la base ; (vi) la rapidité de la mise en place des financements par l'AFDS ; (vii) le suivi de la bonne exécution des passations de marchés par les communautés de base.

3. Même si le ratio coût appui/coût investissement a été défavorable au cours de la préparation des premiers micro projets, le capital d'expérience acquis et les ajustements opérés pendant la revue à mi parcours de juin 2003 permettront à l'avenir des améliorations substantielles en termes d'efficacité et de réduire la durée de préparation et d'exécution des micro projets , car : (i) un grand nombre de micro-projets sont standards

(construction de salle de classe, de puits, de case de santé, magasin de stockage, etc.), ce qui permet la réutilisation des dossiers types élaborés au cours de la phase test, et une réduction consécutive substantielle des temps de préparation et d'évaluation ; (ii) les dossiers de micro de la première phase serviront d'exemple de « best practice » pour les prochains dossiers qui demanderont ainsi des temps plus courts pour parvenir au niveau de qualité requis ; et (iii) tenant des performances de l'Agence, la Banque Mondiale a autorisé le relèvement du seuil de revue préalable de sorte que tous les marchés des Opérateurs seront désormais passés avec revue par la banque a posteriori, ce qui fera également gagner un temps important lors du recrutement des opérateurs.

4. L'appropriation par les communautés des procédures simplifiées de passation des marchés, l'internalisation du langage et des processus de passation des marchés et le haut niveau de compétition entre les entreprises locales et pour des missions de maîtrise d'œuvre ont été unanimement reconnus comme une innovation dont les impacts aussi sur les communautés bénéficiaires que sur leur environnement seront durables.

L'expérience montre que les OCB n'ont pas de difficulté à constituer des listes restreintes de 5/6 maîtres d'œuvre et à obtenir au moins 3 propositions techniques et financières. Le niveau de compétences des maîtres d'œuvre est bon (niveau DUT génie-civil). De même, la compétition entre entreprises locales est forte : le nombre d'offres n'est pas inférieur à 5, et il n'est pas rare qu'il atteigne plus de 10. Tous les micro projets ont été réalisés par des entreprises locales.

La qualité technique des réalisations a été au moins égale à celle des autres programmes initiés par l'Etat ou par la maîtrise d'ouvrage déléguée.

4. Les communautés de base (au niveau villageois) ont un avantage comparatif sur les autres acteurs à assurer la responsabilité de la planification et de la mise en œuvre d'infrastructures de base (école primaire, case de santé, puits, boutique communautaire, etc.) et que, la synergie avec les autres projets tels que le PNIR doit être développée pour que ceux-ci financent les investissements qui ne peuvent être planifiés et exécutés qu'au niveau CR en raison de leur nature inter-communautaire et du plus haut niveau d'investissement, à savoir : pistes rurales, forages, collèges, postes de santé, La synergie entre ces projets et le PFDS, dont le potentiel est évident, demande à être renforcée.

4. Au niveau plus spécifique :

☉ **La réalisation des EPP** préalablement à l'identification des besoins et à l'élaboration des micro projets s'est révélée effectivement pertinente non seulement au regard des besoins de suivi et de mesure d'impact des interventions sur les indicateurs de pauvreté mais également a déclenché un certain niveau de prise de conscience de la communauté de sa propre situation. Les investissements initiaux réalisés pour atteindre cet objectif et l'expérience capitalisée positionnent l'Agence dans toute entreprise menée au plan national ou local en vue de dupliquer ce type d'exercice, à moindre coût.

➤ Lorsque les communautés sont responsabilisées dans la conception et la mise en œuvre de leurs micro-projets, les résultats obtenus sont plus importants en termes de délais d'exécution, de qualité des infrastructures et de coût

Le micro-projet d'école de Touba Oldou a pu être réalisé et équipé dans un délai de quatre mois pendant l'hivernage, période où les communautés sont occupées par les travaux champêtres. De l'avis de l'Inspecteur d'Académie Régional de Louga, la démarche de l'AFDS en matière d'éducation épouse trois piliers principaux du PEDF à savoir : l'accès, la qualité et le maintien et permettrait, si elle était généralisée, d'accélérer l'atteinte des objectifs du PDEF.

La gestion par les communautés de leur financement a permis une économie de 3 millions de FCFA sur le montant octroyé de 15 892 717 FCFA, couvrant la construction et l'équipement de deux salles de classes, un mur de clôture, des latrines (garçons et filles), l'achat de blouses et de fournitures scolaires, ainsi que l'équipement du maître.

➤ La décentralisation des ressources est possible et efficace quand les communautés maîtrisent dès le départ le processus de mise en œuvre de leur Micro – Projet et les procédures de passation des marchés y afférant. Considérée comme telle cette démarche renforce la confiance des communautés dans leur capacité d'auto gestion des ressources qui leur sont affectées en rapport avec les différents acteurs locaux.

➤ Le renforcement de capacités à travers la formation en FGB doit être renforcé en amont et en aval de la mise en œuvre des micro-projets pour la mise en confiance des communautés et le développement de compétences nécessaires à une exécution satisfaisante des micro projets et leur pérennisation

Dès réception des non objection de l'IDA sur les micro-projets début mai 2003, l'AFDS a signé sans délai les Accords de Micro-Projets avec les OCB et immédiatement mis en place les financements des 1ères tranches de paiement. Les OCB (avec l'appui des opérateurs) avaient déjà établi des listes restreintes à partir des fichiers de consultants maître d'œuvre établis par l'AFDS, préparé les Demandes de Propositions (DDP), et les dossiers d'appel d'offres et ont immédiatement envoyé les DDP aux candidats des listes restreintes, et affiché les avis d'appels d'offres de travaux dans les lieux publics. Lors de la RMP (mi-juin 2003), les évaluations des offres avaient été faites, les contrats des maîtres d'œuvre et des entrepreneurs signés, et les travaux avaient commencé.

Source : Aide mémoire IDA juillet 2003

➤ Le développement du partenariat avec les programmes sectoriels a permis de mettre en place dès le démarrage les mécanismes de prise en charge et de pérennisation des réalisations confiées aux communautés de base qui sont construites selon les normes adoptées par ces secteurs. La collaboration a été rendue possible grâce à l'institutionnalisation des relations avec ces programmes qui sont membres de l'assemblée générale de l'AFDS et la collaboration opérationnelle à travers les CTE et devra être renforcée dans le futur. Le développement des synergies et complémentaires avec les autres programmes (notamment projet PNIR, PADELU, PADMIR, PROCER, PSIDEL financés par l'IDA, le FENU, l'UE, la KfW).

➤ **L'accompagnement du faire faire** par un suivi minutieux des processus de mise en œuvre par l'AFDS, le rôle de facilitateur en plus de celui de commanditaire joué par les structures du projet tant au niveau terrain que siège ont permis de maintenir les exigences de qualité et de participation tout au long du processus et devra être maintenu. La maîtrise des processus de préparation, d'évaluation et de mise en œuvre des micro-projets par l'équipe du projet, par les opérateurs et les autres acteurs impliqués, est un facteur clé pour la visibilité sur le déroulement des processus, qui permettra un gain de temps appréciable sur leur durée pour les prochaines vagues de Micro-Projets ;

Amélioration de l'accès aux services de micro-finance

Rappel des objectifs

L'objectif de la Composante 2 « Appui à la Micro Finance » est d'accroître la possibilité, pour les individus et groupes vulnérables des communautés pilotes ciblées par le Projet, d'avoir accès au crédit et aux opportunités économiques en offrant un soutien aux structures financières décentralisées (SFD) et en finançant des activités génératrices de revenus (AGR).

La Composante comprend deux sous composantes :

- Une sous-Composante 2.1 : « Renforcement des capacités des SFD » qui vise à renforcer les capacités de SFD sélectionnées par un appui institutionnel et organisationnel, en vue de leur permettre d'améliorer leurs services d'épargne et de crédit au profit d'un plus grand nombre de pauvres, de diversifier leurs activités et services, d'accroître leur capacité de gestion afin de rendre plus performantes leurs structures de gestion ;
- Une sous-Composante 2.2 : « Financement des activités génératrices de revenus » qui appuiera des groupes au sein des communautés pauvres par la mise à leur disposition de ressources pour financer, à certaines conditions, les investissements nécessaires à la réalisation de leurs activités génératrices de revenus.

Principales réalisations et résultats acquis en 2003

L'année 2003 a permis de dérouler le processus de préparation des sous projets et d'aboutir au financement de projets de développement économique répondant aux besoins des populations et la finalisation d'accords de financement avec 2 SFD. Les résultats suivants ont été atteints :

Mise en place de l'assistance technique aux communautés

Le processus de sélection de l'opérateur devant couvrir le département de Vélingara a abouti à la sélection de l'ONG Winrock international. Ainsi, au total six (6) opérateurs firmes ont été recrutés et sont opérationnels depuis septembre 2002 pour HODAR CONSEILS, MSA et USU, décembre 2002 pour les cabinets SEN INGENIERIE et GAMMA INGENIERIE et juin 2003 pour WINROCK INTERNATIONAL. La durée de leurs prestations est de 24 mois.

Ainsi, au niveau de chaque département, un opérateur firme a été recruté sauf pour le département de Kébémér pour lequel un consultant OAMF individuel sera recruté conformément à la nouvelle approche retenue à l'issue de la revue à mi-parcours de juin 2003.

Leur appui comprend : pour chaque village : (i) une évaluation participative des besoins ; (ii) l'appui à la préparation et la mise en œuvre d'une AGR et (iii) l'appui à la création d'une Association d'Epargne et de Crédit (AEC).

Tous les OAMF recrutés disposent de bureaux et de personnel sur le terrain et sont opérationnels.

Réalisation des évaluations participatives des besoins

Avec l'appui des OAMF, les évaluations des besoins ont été réalisés dans **272 villages** et quartiers ciblés, conformément à la méthodologie participative retenue par le projet. Les rapports d'EPP sont disponibles. Le tableau ci-après donne la situation des EPB.

REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE DE CR	NOMBRE DE VILLAGES/ QUARTIERS	NBRE EPB REALISEES	NOM DE L'OPERATEUR
LOUGA	LOUGA	2	41	41	GAMMA
	KEBEMER	2	38		Recrutement janvier 2004
	LINGUERE	3	39 + 7 quartiers	37	HODAR
FATICK	FOUNDIOUGNE	3	47 + 4 quartiers	51	SEN INGENIERIE
KAOLACK	KAFFRINE	3	46 + 7 quartiers	53	MSA
KOLDA	KOLDA	2	47	47	USU
	VELINGARA	2	43	43	WINROCK
TOTAL	7	17	301/18	272	6

Il faut noter que les EPB de Kébémér sont déjà réalisées par l'Opérateur d'Appui au Développement Communautaire de Base (OADC).

Sélection des sous projets AGR

Le processus de sélection des sous projets AGR a impliqué, outre le CTE, le recours à une expertise spécialisée dans les domaines techniques concernés par les sous projets. L'intervention de ces spécialistes en amont du travail du CTE et l'implication des experts de haut niveau dans l'évaluation des AGR a permis de disposer de fiches techniques permettant de véhiculer les bonnes pratiques dans chacun des secteurs et d'améliorer le savoir-faire local.

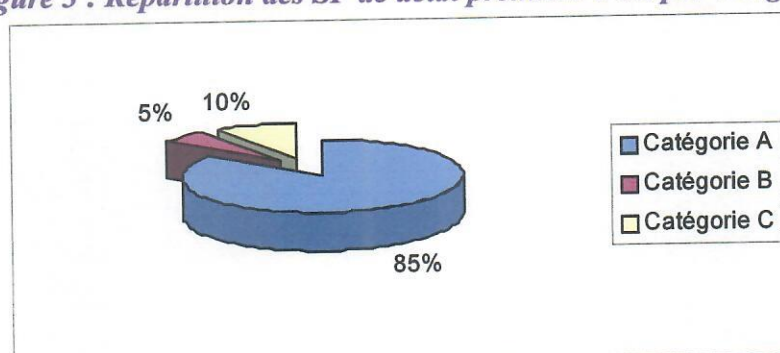
Ainsi, les OCB porteuses ont pu élaborer et soumettre au financement de l'AFDS des sous projets rentables dont la situation se présente comme suit :

- ☞ Une première vague de **67 sous projets** a été soumise pour financement par les OCB des départements de Kaffrine, Kolda, Louga, Linguère et Foundiougne à l'occasion du premier CTE tenu dans le trimestre 2003. Sur ces 67 sous-projets évalués, 63 ont été classés *catégorie A (approuvés)*, 2 *catégorie B (rejetés)* et 2 *catégorie C (à reformuler)*. La mise en œuvre de ces sous projets est en cours.
- ☞ Une deuxième vague de **174 sous-projets** a été soumise à l'occasion du 2^{ème} CTE tenu en août et décembre 2003 dont 142 sont classées en *catégorie A (approuvés)*, 11 classées en *catégorie B (rejetés)* et 21 classées *catégorie C (à reformuler)*. Les 21 DSP classées en C ont été reformulées en tenant compte des réserves formulées, ce qui porte le **nombre de DSP approuvées à 163**.

Un troisième CTE a été tenu en décembre 2003 et un premier lot de 43 sous projets a été évalué sur une liste de 115 sous projets préparés. Dans le souci de mieux responsabiliser et d'impliquer les Services Déconcentrés de l'Etat qui sont représentés dans le CTE dans l'évaluation et le suivi des DSP, l'évaluation de bureau et celle du terrain a été confiée aux membres du CTE. Le travail entamé sera poursuivi en début 2004 pour les DSP restants.

Au total, 326 Demandes de sous projets ont été préparées au cours de l'année 2003 dont 283 ont été évaluées. Au cours des deux premières sessions, 205 (soit 85%) ont été classés catégorie A (approuvés), 13 (soit 5%) classés en catégorie B (rejetés) et 23 (soit 10%) classés en catégorie C (à reformuler). La figure 3 illustre la répartition des 228 sous projets entre les trois catégories (A, B, et C).

Figure 3 : Répartition des SP de deux premiers CTE par catégorie



Financement et mise en œuvre des sous projets AGR

Au total, le financement total mobilisable pour les sous projets inscrits aux trois CTE est de 1 145 725 521 FCFA. Le coût moyen observé par sous projet pour cette phase est de 4 227 770 FCFA.

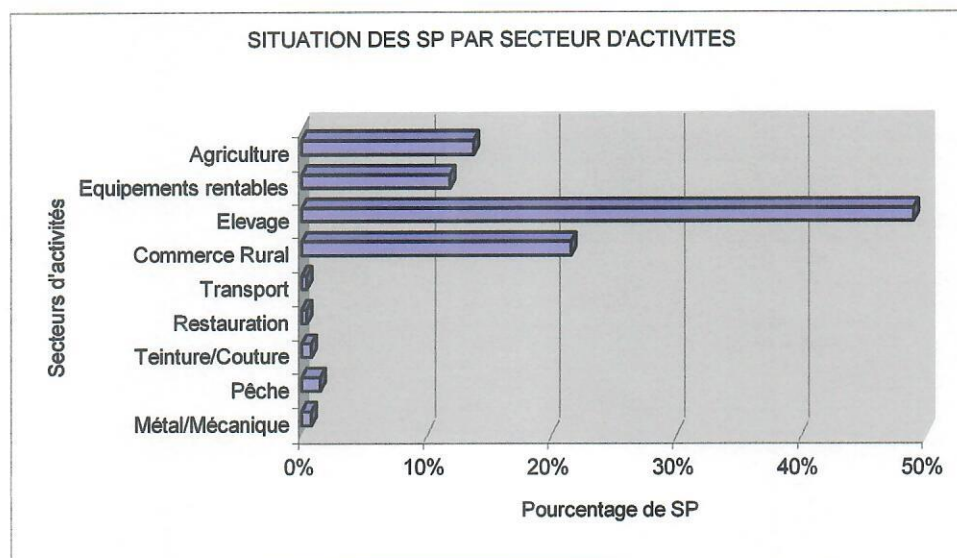
Tableau récapitulatif de l'approbation des SP par région et par session de CTE

REGION	APPROBATION DES SOUS-PROJETS					
	1 ^{ère} session CTE		2 ^{ème} session CTE		3 ^{ème} session CTE	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
LOUGA	15	73 095 350	51	213 014 362	13	63 403 766
FATICK	23	92841548	48	214 181 324	-	-
KAOLACK	15	44 224 424	32	110 889 259	-	-
KOLDA	12	46 838 868	32	149 478 787	30	137 757 833
TOTAL	65	257000190	163	687563732	43	201161599

Les secteurs d'activités financés des sous projets financés reflètent les priorités des bénéficiaires qui sont des ruraux pour l'essentiel. Il a été constaté pour 2003 une prédominance de l'élevage (49%), du commerce rural (22%), et de l'agriculture (14%). Les équipements destinés à la transformation des produits agricoles représentent 12%.

La figure suivante donne la répartition des SP pour les principaux secteurs.

Figure 4 : Répartition des Sous-projets demandés en 2003 par secteur d'activités



Malgré cette tendance à la concentration qui traduit la vocation marquée de certaines zones (élevage et embouche pour Linguère, Kaffrine, maraîchage pour le Kolda, etc), un effort de diversification a été noté au cours des derniers CTE prenant en compte des besoins nouveaux tels que les petites unités artisanales de fabrication (charrettes, outils agricoles).

Evaluation du mandat et des performances des OAMF

Une évaluation des performances des OAMF a été conduite en même temps que celle des OADC. Les résultats de cette évaluation ont révélé les forces et faiblesses des OAMF dans l'exécution de leur mandat. Le rapport est disponible

Appui aux Structures Financières Décentralisées (SFD)

La signature d'accord de sous-projets avec les SFD est assujettie à la présentation d'un plan d'affaires selon le modèle CGAP qui fasse ressortir non seulement les besoins de la SFD mais, aussi les objectifs à atteindre sur cinq (5) ans et surtout les politiques à mettre place pour atteindre les groupes vulnérables. L'appui de l'AFDS aux institutions de micro finance doit permettre de mieux toucher la cible pauvre dans les zones d'intervention du Projet. C'est pourquoi, les SFD doivent proposer des plans fiables et pertinents en vue de rendre accessible leurs produits et services à ces populations démunies.

La procédure de sélection utilisée pour la sélection de la 1^{ère} vague de 10 SFD (SBQC) ne répondant pas aux objectifs du projet, la Banque Mondiale avait accepté sur la demande du projet, le changement de procédure pour la Sélection basée sur la qualité. Les candidats ont tous donné leur accord sur ce changement et transmis des propositions techniques et financières. Les constats faits à ce niveau sont les suivants : (i) bien que la procédure ait permis de n'inscrire dans la liste restreinte que les SFD intéressées les plus performantes, leur capacité à préparer un « plan d'affaires » s'est révélée très faible ; (ii) les montants initialement prévus dans le PAD pour chaque sous-projet (35.000 dollars équivalent à 25

millions de Fcfa) est très en deçà des propositions reçues qui se situent autour de 80 millions de Fcfa par SFD (soit environ 136.000 dollars EU).

Ainsi, la mise en œuvre de ce volet a connu des ajustements successifs qui ont permis cependant de mieux articuler la l'exécution aux objectifs fondamentaux du programme et d'enregistrer des acquis.

Un accord de financement approuvé par l'IDA en décembre 2003 a pu être signé avec la Mutuelle d'épargne et de crédit du Djoloff de Linguère : **DJOMEC** pour un montant de **Cent quatre millions vingt quatre huit cent francs (104 024 800 FCFA)**. Ce financement permettra l'ouverture de cinq (5) points de service à Barkédji, Gassane et Lougré Thiolly, l'amélioration du système de gestion de cette SFD et l'extension de nombre de clients dans les zones d'intervention du projet.

Un deuxième accord de financement avec la SFD Femmes, Développement, Entreprise en Afrique (FDEA) a été également approuvé en décembre 2003 et sera finalisé en 2004.

Le montant total approuvé au titre de l'appui aux SFD pour 2003 est de **220 377 450 FCFA**.

En outre, huit (8) SFD ont été identifiés pour une formation dans l'élaboration de plans d'affaires selon le modèle CGAP et ce qui va constituer un premier niveau de renforcement des capacités des SFD. A la suite de cette formation, les SFD qui présenteront des plans d'affaires performants seront financés pour développer non seulement des services financiers aux individus et groupes vulnérables mais de soutenir les activités génératrices de revenus financées par le Projet.

Leçons capitalisées

- Les premiers Accords de sous-projets générés par la sous-composante 2.2 du projet ont créé une situation nouvelle : les OCB ont choisi, dans leur environnement proche, des SFD pour y ouvrir le compte dans lequel l'AFDS a déposé les fonds des sous-projets (et également des micro-projets). Ces comptes serviront ultérieurement aux OCB pour y déposer les revenus et l'épargne tirés des AGR. L'expérience montre que ces SFD n'ont pas répondu à la Demande de Manifestation d'Intérêt de l'AFDS pour participer à la sous-composante 2.1 du projet soit parce qu'elles n'ont pas l'expérience de ce type de consultation et trouvent la procédure complexe. Dès lors, l'intérêt pour le projet est de **renforcer les SFD de proximité** en leur permettant d'améliorer leur capacité à fournir des services et des produits financiers adaptés à la clientèle visée par le projet.
- Face aux contraintes de délai et pour mieux optimiser les ressources, la mission de revue à mi-parcours a recommandé le remplacement des cabinets ou ONGs par le **recrutement de consultants individuels pour assurer la mission d'opérateurs d'appui à la micro finance**. De même, dans le souci de raccourcir les délais et de mieux impliquer les agents des Services Déconcentrés de l'Etat (SDA), l'AFDS a jugé opportun d'éliminer le recrutement des experts et de s'appuyer sur les membres des Comités Technique d'Evaluation (CTE) qui ont les mêmes compétences pour faire les évaluations de bureau et de terrain. Ces changements vont avoir des répercussions positives sur les délais et sur les coûts d'intervention des OAMF et des experts

- Malgré le taux élevé d'analphabétisme des populations et le faible niveau de structuration et de formalisation de certaines OCB, les communautés ont pu s'approprier du processus de financement du Projet en mettant en place des organisations communautaires dynamiques et des structures propres fédératives.

Les formations en comptabilité et gestion financière par la FGB, la mise en place des outils de gestion (cahier recettes-dépenses, classement des pièces comptables et cahiers de suivi) pour le suivi des AGR ont beaucoup contribué au **développement des compétences** grâce à des processus d'apprentissage introduits de façon plus précoce

Face à une attaque de criquets dans le département de Foundiougne, les quatorze (14) Organisations Communautaires de Base (OCB) productrices de maïs de la Communauté Rurale de Keur Samba Gueye financées par le Projet pour un montant de 50.092.692 FCFA se sont constituées en fédération pour faire face à ce fléau. Leur faible niveau d'instruction ne les a pas empêché de saisir à temps les services de l'agriculture et d'appliquer selon les normes requises les recommandations.

- La **mobilisation des apports en espèce** demandée par le Projet a permis de créer un partenariat entre les OCB et les SFD. L'ensemble des OCB ont ouvert des comptes dans les SFD avant de recevoir leur financement et l'AFDS a viré la totalité des sommes accordée dans ces comptes. Cette situation a permis non seulement de créer ou consolider les relations entre OCB et SFD, mais surtout de fortifier les SFD en les impliquant dans le processus d'intermédiation financière qui est une fonction capitale des SFD.
- **L'implication des SFD dans la reconstitution des subventions** en vue de bénéficier de financements dans la dite SFD pour d'autres besoins de peut être un facteur de pérennisation. Le fait également de financer plusieurs OCB dans un village, d'impliquer les services déconcentrés de l'Etat, les relais, les consultants en FGB et l'OADC dans les activités de formation, de suivi et de sensibilisation facilite la viabilité des AGR et contribuera avec succès dans la mise en œuvre des activités financées.
- L'objectif recherché dans la mise en place initiale des AEC peut être retrouvé si l'ensemble des OCB financées intervenant dans le même secteur (élevage, maïs, ou autres) se **regroupent en fédération au niveau communauté rurale**. Cela permettra de consolider la dynamique communautaire des OCB, d'impliquer les élus locaux dans le processus de pérennisation des AGR et d'avoir un seul interlocuteur pour certaines décisions. Dans la région de Fatick, les activités de passation des marchés pour l'acquisition d'intrants ont été facilitées par le regroupement en fédération initié par les populations elles-mêmes.
- La **formation dans l'élaboration de plans d'affaires** constitue un moyen efficace pour renforcer la capacité des SFD à présenter des plans de développement viables.

La mutuelle de Keur Ayib KA de Foundiougne a apporté son appui aux 14 OCB dans la mise en place de la fédération des producteurs de maïs dans la Communauté Rurale de Keur Samba GUEYE. Elle a également contribué à la recherche de partenaires commerciaux pour l'écoulement de la production de maïs, ce qui va faciliter le suivi et la reconstitution de la subvention accordée par l'AFDS aux OCB.

- La fluctuation des coûts engendrée par les délais de paiements peut être résorbée par la **célérité dans le traitement des dossiers au niveau de l'AFDS**. Ainsi, la direction du Projet a fixé un délai de 15 jours pour le traitement des DSP (évaluation des DSP entre le CTE et le Comité d'Approbation interne. Cela devra minimiser les risques de fluctuations importantes. De même, il est prévu d'avoir un poste divers à hauteur de 5% pour éventuellement prendre en charge les petites variations de prix.

Renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables

Rappel des objectifs

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités en gestion des organisations communautaires de base (OCBs) et des groupes vulnérables ciblés dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres pour améliorer l'organisation et la gestion de leur micro-finance, ainsi que la planification et la gestion de leurs activités de développement communautaire.

De manière globale, il s'agit de contribuer à la réduction de la pauvreté par la mise en place d'une stratégie novatrice permettant aux populations de se prendre en charge sur une période relativement plus courte que par le passé, et mettant en oeuvre l'approche «Formation en Gestion à la base (FGB)» qui privilégie les capacités des communautés de base à satisfaire leurs propres besoins.

Cette composante appuie les deux Composantes 1 et 2 à travers : (i) le renforcement des capacités des communautés de base pour la gestion des micro-projets et l'accès aux services sociaux de base ; (ii) le renforcement des capacités en micro finance et en gestion d'activités génératrices de revenus.

Activités réalisées en 2003

L'année 2002 a été une année de mise en place de la composante avec le recrutement de l'expert en renforcement des capacités et d'un noyau de 8 formateurs seniors et 8 formateurs juniors en FGB qui ont réalisé l'étude des besoins de formation dans les quatre (4) régions d'intervention du projet.

L'année 2003 a essentiellement porté sur la conception, le test et la démultiplication des outils de formation didactiques, leur traduction en langues nationales et l'organisation des sessions de formation au niveau communautés des rurales.

L'implication progressive des relais communautaires dans l'animation des ateliers et le désengagement progressif des formateurs seniors et juniors a été un autre temps fort de l'année 2003. Ainsi, 200 relais communautaires ont été formés entre juillet et septembre pour prendre en charge le processus de renforcement des capacités à la base. Leur capacité sera progressivement renforcée en 2004 grâce à l'organisation d'ateliers de recyclages en gestion financière, en décentralisation et en analyse sociale et du genre.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- ❑ **La conception des outils** qui a porté sur un package de huit modules de formation en FGB pour appuyer les composantes 1 et 2 ainsi que les activités de la composante 4 en ce qui concerne le suivi/évaluation participatif avec les communautés à la base ;
- ❑ **Les activités de formations tests** : Du 13 au 24 janvier 2003, 16 sessions de formation tests en FGB ont été organisées dans les régions. Ces sessions ont permis de tester et de valider le contenu des modules ainsi que les guides illustrés sur la passation des marches et l'organisation et la dynamique communautaire. Au total 400 personnes ont été touchées ;

- ❑ **La généralisation et la démultiplication des formations :** Du mois d'avril au mois de juillet 2004, les activités de démultiplications et de généralisation de la formation FGB se sont déroulées au niveau des antennes de Louga, Kolda, Kaolack et de Fatick. Dans certaines régions comme Louga et Kolda, ces activités se sont poursuivies avec les relais communautaires ; au total 2700 personnes membres des organes de gestion des MP et SP sont touchées dont 40% de femmes et 10% de groupes vulnérables.
- ❑ **La restitution et de démultiplication de la formation :** Trois cent (300) ateliers de restitutions villageoises ont été organisés par les relais et les formateurs avec l'appui des opérateurs. Ces importantes sessions villageoises ont permis de toucher 60 000 personnes et leaders villageois dont plus de 50% sont des femmes qui ont manifesté un intérêt particulier pour ces sessions puisqu'elles rencontrent plus de difficultés pour participer aux ateliers résidentiels. Ces sessions de restitution ont permis aussi aux membres de la communauté qui n'ont pas pu participer à la formation de s'approprier du contenu de la formation.
- ❑ **La formation des relais communautaires :** Pour appuyer la dynamique d'appropriation par le projet, plusieurs ateliers de formation des relais communautaires ont été organisés au niveau des antennes en juin et juillet 2003. Dans chaque antenne au moins deux ateliers ont été organisés pour un total de 50 relais formés en moyenne par antenne. Cette dynamique de renforcement des capacités des relais devra se poursuivre en 2004. Ainsi, d'un noyau de 16 formateurs on y ajoute 191 relais dont 30% sont à mesure de remplir des fonctions réservées aux formateurs juniors. Ce mécanisme de formation des relais doit se poursuivre avec la tenue d'un atelier de formation de 25 relais par mois ;
- ❑ **Le suivi/appui des communautés à la base :** Pour consolider les activités de formation auprès des communautés bénéficiaires, les formateurs FGB ont organisé, en relation avec les opérateurs des séances de suivi/appui pour vérifier l'appropriation des formations reçues par les bénéficiaires. Ces visites organisées à raison de huit jours de suivi/appui après les sessions de formation ont permis de mesurer le degré d'appropriation des outils pédagogiques par les communautés et une bonne implication des relais communautaires.
- ❑ **La production des guides illustrés et d'outils didactiques simplifiés :** Sept guides illustrés ont été élaborés sur l'organisation et la dynamique communautaire, la passation des marchés communautaires, la planification participative, le marketing et la gestion financière, et le suivi/évaluation participatif. Ces guides qui répondent à un besoin exprimé à la base seront testés et améliorés après les sessions de formation sur le terrain. Aujourd'hui, ces guides sont disponibles et sont en phase de publication.
- ❑ **La production des fiches techniques :** Plusieurs fiches techniques ont été élaborées dans le cadre de l'appui à la composante 1 et 2. Pour la composante 1 les thèmes concernent la gestion d'une case de santé, la gestion d'un puits communautaire, l'entretien et la maintenance d'une salle de classe, la gestion d'un magasin de stockage – Pour la composante 2, la gestion d'une activité d'embouche bovine, la gestion d'une activité de production de maraîchère, la gestion d'une activité de fabrication de charrette, comment rentabiliser une AGR ?

- ❑ **Les ateliers de partage avec OAMF et OADC :** 4 ateliers de partage ont été organisés entre les formateurs FGB et les équipes des opérateurs (OADC et OAMF) au niveau de chaque région, pour une meilleure connaissance des objectifs du programme de renforcement des capacités et de la FGB, des rôles des formateurs FGB et des opérateurs, des mécanismes de coordination et de pilotage, et une meilleure implication des opérateurs dans la planification et le suivi des sessions de formation. Ces ateliers ont été l'occasion de mettre en place un pool pédagogique au niveau de chaque antenne et un pool pédagogique avec les relais au niveau communautaire ;
- ❑ **Le suivi/évaluation participatif par les communautés :** le Consultant en FGB a, rapport avec le Responsable du Suivi/évaluation, testé le manuel sur le suivi/évaluation participatif au niveau de six villages dans les régions de Louga, Kaolack et Fatick. Le test a porté sur plusieurs types de micro-projets et de sous-projets concernant la mise en place d'infrastructures, d'équipements et de services sociaux de base, et les activités génératrices de revenus (construction de latrines domestiques, construction de case de santé, construction de marché communautaire, production de maïs, et embouche bovine.

Résultats acquis en 2003

- **Un schéma d'intervention clairement défini avec l'ensemble des acteurs :** Le recensement des documents FGB, l'identification d'institutions potentielles et la constitution d'une base de données de formateurs en FGB, ont permis la mise en place d'un schéma d'intervention opérationnel.

Au départ, les activités de renforcement des capacités reposait sur la constitution d'un noyau de 16 formateurs seniors et juniors au niveau des régions et zones d'intervention du projet AFDS.

Aujourd'hui chaque région dispose d'une équipe de formateurs en FGB qui travaille en étroite collaboration avec les relais communautaires. En effet, les ateliers de formation des relais ont permis d'avoir au niveau de chaque région 50 relais disponibles dont 30% sont directement impliqués dans l'animation des sessions de formation et remplissent progressivement les fonctions de formateurs juniors. En tant que membres des CASF, les relais ont été préparés pour prendre en charge le programme à la base. Aujourd'hui, il existe des noyaux de gestionnaires à la base spécialisés en gestion organisationnelle, en passation des marchés, en gestion financière, en planification, etc...

Dans certaines zones, les relais communautaires ont pris en charge sous la supervision des formateurs juniors l'animation des modules conformément à la stratégie SADEC et aux recommandations de la revue à mi-parcours. Ainsi, chaque région compte en plus des formateurs juniors 6 relais capables d'animer les modules FGB à la base portant les équipes pédagogiques de 2 à 8 formateurs par région.

- **Des besoins de formation identifiés et des outils didactiques conçus :** Après le diagnostic participatif des besoins de formation les formateurs ont conçu sous la coordination de l'expert en renforcement des capacités les 8 modules du package prévu pour la formation des communautés. L'atelier d'harmonisation a permis de donner une forme définitive à ces modules de formation, ainsi que la définition d'un certain nombre d'outils et d'indicateurs de suivi. Aujourd'hui la première série de documents pédagogiques est prête pour la publication ;
- **Un début de responsabilisation des communautés :** Le test des outils par l'organisation de sessions de formation a donné d'excellents résultats et un réel engouement des communautés pour la formation FGB, et particulièrement dans le domaine de la Passation des marchés, de l'organisation en dynamique communautaire, et de la Gestion financière. « La formation nous a pénétrés comme la fièvre ! » a dit un participant à l'évaluation d'un atelier de formation..
- **Un début d'appropriation et de partage de la démarche FGB avec les opérateurs et les relais communautaires :** la meilleure implication des OADC et des OAMF dans la planification et le suivi des activités de formation à la base a permis une meilleure cohérence des interventions. Aujourd'hui la planification des activités de formation au niveau régional se fait avec les opérateurs et les relais communautaires organisés en « Pools pédagogiques » au niveau communautaire, pour une meilleure cohérence des actions et une plus grande efficacité du programme de renforcement des capacités ;
- **La généralisation des sessions de formation FGB et l'appropriation du schéma de démultiplication par les communautés :** l'implication des relais communautaires en équipes pédagogiques comme interface pour la généralisation de la formation a permis, au-delà de l'organisation des ateliers :
 - le développement de comportements nouveaux et une plus grande confiance des communautés en leur capacité de prise en charge des MP et SP ;
 - une plus grande participation des femmes et des groupes vulnérables à la conception et à la mise en œuvre des MP et SP ;
 - une prise de conscience par les communautés de l'importance de leur rôle dans la planification et la conduite de leurs activités ;
 - la maîtrise des procédures et outils nécessaires à la bonne gestion des OCB ;
 - l'organisation par les communautés de la passation des marchés liés à leurs projets ;
 - une meilleure cohésion sociale et entente entre membres d'une même organisation et entre communautés villageoises dans les zones d'intervention du projet ;

« Avant il y avait beaucoup de concurrence entre les villages, des clans et des tendances et beaucoup de méfiance entre le ressortissants des villages d'une même zone, ce qui renforçait le climat de suspicion ».

Témoignage d'un participant.

Au-delà de la formation, les séminaires ont permis aux populations de se rencontrer, de se réconcilier et d'améliorer les relations inter villageoises. Beaucoup de conflits sont réglés parce qu'elles ont compris qu'elles avaient les mêmes problèmes et préoccupations par rapport au développement de leur terroir ce qui a contribué à renforcer la solidarité entre ressortissants de villages voisins.

- une appropriation du schéma de démultiplication par les communautés à travers les restitutions villageoises et les visites de suivi/appui.
- **Les besoins complémentaires identifiés :** L'organisation de visites de suivi/appui au niveau des communautés qui ont participé à la formation a permis d'identifier les besoins complémentaires de formation.
Certains de ces besoins sont pris en charge à travers les fiches techniques ; d'autres feront l'objet d'ateliers de conception avec les formateurs seniors. En outre, ces visites de suivi qui se font avec l'implication des relais communautaires et des opérateurs OADC ou OAMF selon les cas, devront permettre de faciliter l'identification d'autres besoins de formation complémentaires ;
- **Le développement de fiches techniques :** Pour appuyer les micro- projets et sous-projets, la conception de 20 fiches techniques par les formateurs FGB dont 10 fiches pour chaque composante a démarré. Ces fiches seront validées par les communautés et finalisées avant d'être vulgarisées avec les opérateurs et les CASF ;
- **L'organisation d'ateliers de séances d'animation et de test sur le suivi/évaluation participatifs :** Le projet a développé avec les communautés, une approche originale en matière de suivi/évaluation des indicateurs de leurs projets à travers l'organisation d'au moins dix séances d'animation au niveau des villages test dans les différentes zones d'intervention du projet. Ces sessions ont été l'occasion d'initier les communautés à la définition de leurs indicateurs, à la collecte des informations y relatifs, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de leurs activités.
- **Le développement d'une stratégie accélérée de développement des compétences à la base (SADEC) .** Elle repose sur cinq principes de base, à savoir :
 - La valorisation des compétences existantes ;
 - Partir de ce que les communautés savent et peuvent faire ;
 - Avoir un processus itératif de conception/formation/ et de réalisation des micro- projets et sous- projets ;
 - Avoir un effet démultiplicateur avec les relais communautaires ;
 - Appropriation et internalisation rapide des résultats par les communautés à travers la réalisation des micro- projets et sous- projets.

Leçons capitalisées

Les leçons capitalisées peuvent être résumées ainsi qu'il suit :

- ⇒ **Le renforcement de la dynamique organisationnelle à la base** et l'appropriation rapide des contenus des modules ;

L'approche développée a montré que les communautés ont besoin d'un processus visant à les doter des capacités qui leur permettront de s'organiser, de décider et de gérer leurs ressources et qu'il existe de nombreuses techniques d'animation "expérientielle" qui sont mieux adaptées au développement de certains types de savoir

« Je n'ai jamais imaginé en tant que relais et handicapé que je me mettrai devant la communauté pour les former. Après plusieurs ateliers de formation en FGB, je suis arrivé à animer avec l'aide de ma co-animatrice qui est aussi relais comme moi un atelier de formation FGB en organisation et dynamique communautaire. C'était pour moi une grande fierté parce que dans la salle il y avait des gens très importants d'un niveau élevé. Désormais je sais que je peux être maintenant très utiles à ma communauté ». Ceci n'est qu'une anecdote, mais reflète la réalité sur le terrain.

⇒ **La valorisation des compétences locales** avec l'implication des relais communautaires formés en FGB dès le départ.

⇒ **départ. isation** compétences peut se faire à travers les témoignages d'un relais communautaire ;

« L'AFDS nous a apporté la lumière de l'espoir. Avant, les projets nous donnaient des financements sans que l'on ne sache trop comment s'organiser pour bien gérer l'argent, ils y'avaient aussi beaucoup de suspensions entre les membres et de problèmes de conflits. Aujourd'hui, nous savons que le projet est l'affaire de tout le village et qu'il faut bien s'organiser et connaître ses devoirs, avoir par exemple un bon comité de gestion. Nous savons faire aussi la passation des marchés, la cotation est utilisée ici dans nos activités quotidiennes puisque nous pratiquons aussi beaucoup de commerce. Moi même en tant que président je ne peux plus demander l'utilisation des fonds sans passer par les procédures et exiger des papiers témoins (pièces justificatives) et nous avons une malle pour bien garder ces papiers »

Témoignage d'un président de Comité de Gestion.

⇒ **L'importance des séances de restitution et de suivi appui** au niveau des communautés villageoises ;

Les communautés ont illustré l'importance des restitutions par la technique des vases communicants. qui montrent que rien ne doit se perdre.

« Même si je n'ai pas participé aux formations, je connais le contenu de plusieurs formations grâce aux séances de restitutions organisées dans le village. Ce qui me plaît surtout dans ces restitutions c'est l'utilisation des illustrations et des saynètes, parce que même si vous ne savez ni lire et écrire vous pouvez comprendre beaucoup de chose ».

Témoignage d'un bénéficiaire de la démultiplication

⇒ **La place de l'alphabétisation fonctionnelle** : La principale leçon apprise est que l'alphabétisation n'est pas un préalable au développement des compétences à la base car l'organisation communautaire de base dispose de nombreux autres mécanismes de communication et d'apprentissage et qui sont vite valorisés par les techniques de formation en FGB. Aujourd'hui, nombreux sont les membres des OCB qui ne savent ni lire ni écrire, mais qui se sont appropriés du contenu de la formation à travers des illustrations, des saynètes, des jeux de rôles et des simulations sur le terrain

- ⇒ **La forte capacité des communautés** à définir leurs indicateurs : Lors des sessions de formation tests sur le suivi-évaluation, il a été constaté sur le terrain qu'avec une approche adaptée à leur contexte, les membres de la communauté sont capables de définir de manière participative et impliquant leurs indicateurs d'impact et de résultats, ainsi que les fréquences et périodes de collecte et d'analyse, à partir d'illustrations et de supports visuels ;
- ⇒ **Le rôle démultiplicateur des relais communautaires**: l'une des leçons importantes apprises est rôle démultiplicateur des relais communautaires. Ils prennent désormais le rôle des formateurs et des opérateurs pour des activités d'accompagnement et de démultiplication de la formation vers d'autres communautés, de mobilisation sociale autour des objectifs des MP et SP, de la constitution de l'apport en nature ou en espèce, ainsi que l'entretien et la maintenance des infrastructures communautaires. Les relais deviennent ainsi un moyen efficace de pérennisation des activités

« Je n'ai jamais imaginé en tant que relais et handicapé que je me mettrai devant la communauté pour les former. Après plusieurs ateliers de formation en FGB je suis arrivé à animer avec l'aide de ma co-animatrice qui est aussi relais comme moi un atelier de formation FGB en organisation et dynamique communautaire. C'était pour moi une grande fierté parce que dans la salle il y avait des gens très importants d'un niveau élevé. Désormais je sais que je peux être maintenant très utiles à ma communauté ».

Témoignage d'un relais communautaire à Louga

Suivi de la pauvreté

Cette composante va améliorer la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté, aussi bien en référence à ce projet en cours que par rapport aux efforts d'allègement de la pauvreté en général. Elle sera mise en œuvre par la Cellule de Suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté du MEF, la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnelle des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du MFDSN, la Direction de la Prévision et de la Statistique et la Direction Générale de l'AFDS. Elle comprend deux sous composantes :

3.4.1 Sous-composante 4.1 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages

Rappel des objectifs

Cette sous-composante vise : (i) la mise en place d'un système permanent de collecte et d'analyse de données sur la pauvreté et de suivi des performances dans la réduction de l'incidence de la pauvreté, (ii) la réalisation d'une enquête sur les ménages, la réalisation de deux enquêtes légères qui fourniront les données de base et les indicateurs de mesure des standard de vie, une cartographie de la pauvreté ainsi que des enquêtes qualitatives et des évaluations participatives de la pauvreté. Le deuxième objectif est mise en œuvre dans le cadre de conventions signées entre l'AFDS et les structures impliquées dans la mise en œuvre de la composante (CS-MEF, CS-MFDSSN, DPS).

Activités réalisées en 2003

↳ **Mise en place du système d'information sur la pauvreté :** Les études engagées en 2002 dans le cadre de la mise en place du système d'information sur la pauvreté ont été poursuivies en 2003 par le recrutement d'un consultant, et la réalisation d'une étude portant sur la définition de l'architecture générale du système. La réalisation de cette étude était prévue en quatre phases suivantes : (1) Analyse des besoins ; (2) Orientations techniques ; (3) Conception du futur système ; (4) Elaboration des Dossiers d'appels d'Offres pour les quatre entités concernées par le système. Les réalisations enregistrées sont les suivantes :

- L'audit diagnostic des besoins et ressources informationnelles qui a fait l'objet d'un premier rapport diagnostic validé par le Groupe de Coordination du Système d'Information sur la Pauvreté ;
- des exercices de concertation au sein du comité de coordination, permettant de disposer d'une grande partie des informations émanant des différentes entités et une esquisse du contenu de la future banque de données sur la pauvreté (Catégories informationnelles retenues pour la base de données : indicateurs, projets, intervenants, communautés et publications) ;
- la définition des prérogatives de chaque entité quant aux modalités de fournir à la base de donnée centrale, les différentes rubriques des catégories informationnelles, de même que les formats dans lesquelles ces données seraient produites, leur périodicité, leur niveau de couverture (national, régional, départemental, etc..) ;

- la conception d'une grille de perception ayant pour objectif de décliner la ou les vues, à travers lesquelles, chaque entité veut percevoir les données de la base dont elle a besoin (soit telles que produites, soit moyennant un retraitement, une consolidation etc.) ;
- la définition, suivant les types d'échanges et les flux informationnels identifiés, des orientations techniques quant à l'architecture du futur système d'information. Il a été ainsi défini des scénarii détaillés pour chacune des solutions d'architectures afin d'orienter le Groupe de Coordination mis en place pour piloter l'étude, dans le choix judicieux de la solution. Ce volet est déjà bouclé et le deuxième rapport d'orientation technique a été soumis par le consultant et validé par le Groupe de coordination.

La mission de Revue à mi-parcours du projet en juin 2003, a permis de noter les avancées sur le processus et de prendre un certain nombre de décisions en vue d'accélérer la mise en place des sous-systèmes.

En terme d'activités, il s'agit de : (i) la finalisation de la plate-forme technique devant être respectée par tous les sous-systèmes pour assurer leur communicabilité immédiate et leur intégrabilité à terme ; (ii) le développement du modèle d'architecture du SI qui permet d'éviter un « système central », et (iii) la préparation des dossiers d'appel d'offres du système d'information pour les différents sous-systèmes en commençant pas celui de l'AFDS.

Les dossiers d'appel d'offres sur le système d'information et équipement sont en cours de finalisation par le consultant.

↳ **L'exécution des Conventions signées avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et le Ministère du développement Social (MDS).**

L'objectif d'amélioration de la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté qui se réfère aussi bien au projet qu'aux efforts de réduction de la pauvreté au niveau national, présente quatre niveaux d'opérationnalisation : (i) l'AFDS; (ii) la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnelle des Projets et Programmes de lutte contre la Pauvreté du MFDSSN ; (iii) la Cellule de Suivi stratégique du Programme de lutte contre la Pauvreté du MEF ; et (iv) la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS).

La mise en oeuvre de ces volets du projet se fait à travers des conventions signées entre l'AFDS et ces structures. Un rapport détaillé est disponible pour chaque structure.

➤ **Convention AFDS/MEF (DPS) N° 01B/2001 pour la réalisation de l'ESAM II**

Cette deuxième convention signée en décembre 2001, pour un montant de 1 320 552 428 FCFA, couvrant la période 2001-2004, a été mise en place pour couvrir la réalisation de la deuxième Enquête Sénégalaise auprès des Ménages – ESAMII, l'équipement de l'Observatoire des conditions de vie des populations, la mise en place d'une base de données (milieu urbain/rural) et d'un tableau de bord des indicateurs sociaux, la réalisation d'enquêtes de suivi, et l'élaboration d'une Matrice Comptabilité Sociale (MCS) et d'un Modèle d'équilibre général calculable (MEGC). Elle est exécutée par la Direction de la Prévision et de la Statistique.

Depuis son entrée en vigueur un montant de 1 200 948 730 FCFA destiné essentiellement aux activités relatives à l'ESAM, a été décaissé (soit un taux de décaissement de 91%. Le bilan des réalisations est présenté dans le rapport de la DPS.

➤ **Convention AFDS /MEF N°03B/2002 pour l'appui à la Cellule de Suivi de la Stratégie de réduction de la Pauvreté**

Dans le cadre de cette convention, la Cellule de suivi du DSRP devra mettre en place le sous-système informatisé de suivi évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté, des outils d'aide à la décision en matière d'analyse de la pauvreté, un portail sur le développement du Sénégal, ainsi que la production de divers documents qui rendent compte des performances de la politique de réduction de la pauvreté.

Signé le 18 mars 2003 pour un montant de 1 159 968 676 FCFA pour la période 2003 - 2004, les dépenses y relatives s'élèvent à 202.113.619 FCFA, soit un taux de décaissement de 17%.

Ces dépenses sont réparties en aménagement et installations, en équipements (véhicules, matériel et mobilier de bureau, matériels informatiques), et en formations/sensibilisations pour la vulgarisation du DRSP.

L'année 2003 a été marquée par le démarrage effectif des activités de la Cellule. Grâce à l'appui fourni par le projet, des actions majeures ont pu être réalisées, notamment : la mise en place de l'équipe de la Cellule recrutée suivant une procédure d'appel à la candidatures organisée conjointement par l'AFDS et le MEF, la réalisation des plans d'actions sectoriels de mise en œuvre du DSRP, la formulation et la validation des plans d'action régionaux, l'opérationnalisation des mécanismes de mise en œuvre et de suivi du DSRP. Plusieurs ateliers ont été organisés qui ont permis le partage de modalités de mise en œuvre du DSRP avec un large éventail d'acteurs.

Le bilan technique des activités et réalisations figure dans le rapport joint en annexe.

➤ **Convention AFDS/MDS N° 04B/2002 pour l'appui à la Cellule de Suivi opérationnelle du MDSSN**

L'objet de cette convention est de permettre, par les services de la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnels du MDSSN, (i) la mise en place d'un système fonctionnel de coordination et de suivi des projets/programmes de lutte contre la pauvreté doté d'une base de données en milieu rural et urbain, (ii) l'harmonisation des stratégies d'intervention des projets/programmes à travers des rencontres de partage et cadres de partenariat, (iii) la supervision des activités des projets sur le terrain, (iv) la mise en œuvre d'une stratégie de communication entre les projets de lutte contre la pauvreté, (v) la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des agents impliqués dans le suivi des expériences de lutte contre la pauvreté.

La convention (N° 04B/2002) a été signée le 12 mai 2003 pour un montant de 218 000 012 FCFA couvrant la période 2003-2004. La mise en œuvre de cette convention reste suspendue à l'affectation par l'Etat de locaux permettant au personnel de la Cellule de démarrer les activités prévues. La seule activité marquante réalisée au titre de la Convention (indépendamment des activités courantes) a été l'organisation en octobre 2003, d'un atelier de mise à niveau consécutif à la fusion des ministères du développement social et de la famille & solidarité nationale.

3.4.2. Sous-composante 4.2 : Gestion du projet / Revue des fonctions transversales de soutien aux opérations

□ Le démarrage des activités dans la région de Dakar

L'Antenne Régionale du Fonds de Développement Social de Dakar (ARFS/Dakar) a vu le démarrage effectif de ses activités au mois de janvier 2003 suite au CRD spécial de lancement qui s'est tenu le 30/12/2002. Plusieurs activités ont été menées depuis cette date pour sa mise en place opérationnelle, et stratégique. Les principales sont les suivantes :

Au plan administratif :

- Recrutement du personnel (coordonnateur, comptable)
- Locaux identifiés

Au plan fonctionnel :

- Les prises de contact et les réunions d'information avec les autorités locales et les chefs de service régionaux et la collecte documentaire ;
- La prospection et l'identification des locaux devant abriter l'antenne et la signature du contrat de bail ;
- Le suivi et la réception des travaux, mobilier, et équipement informatique, le réabonnement par le SAF en eau, téléphone et électricité, et le recrutement de la société de gardiennage.

Au plan opérationnel :

- L'élaboration et la finalisation du document de stratégie d'implantation du projet dans la région de Dakar ;
- La sélection de l'ONG APAPS et la signature du contrat pour la réalisation des évaluations participatives de la pauvreté ;
- L'organisation de 4 campagnes d'information et de sensibilisation des populations de Yènne , de Sangalkam, de Yeumbeul Nord, et de Yeumbeul Sud ;
- La réalisation des EPP dans les communautés rurales et communes d'arrondissement (Yènne , de Sangalkam, de Yeumbeul Nord, et de Yeumbeul Sud). Au total trente six (36) rapports d'EPP ont été soumis à l'AFDS pour validation.

□ Communication

Objectifs

Les objectifs généraux de la stratégie de communication sont de: (i) assurer une dissémination de l'information sur l'AFDS, ses objectifs, activités et mécanismes d'accès à ses ressources, (ii) assurer une large circulation de l'information entre les acteurs du projet ; (iii) susciter la participation des acteurs existants et potentiels aux activités de l'AFDS afin de contribuer à une meilleure prise en charge des objectifs de lutte contre la pauvreté.

Pour l'année 2003, les objectifs tels que définis dans le plan d'action sont de :

- Faire connaître les missions, attributions et stratégies de l'AFDS auprès de ses partenaires en intégrant la catégorisation des acteurs par des produits d'information de qualité ;
- Valoriser et capitaliser les acquis et expériences des Communautés de Base en matière de conception et mise en œuvre des micro-projets et sous-projets ;
- Renforcer les capacités des acteurs de l'AFDS.

Résultats acquis

Les résultats sont définis en termes qualitatif et quantitatif.

Au plan qualitatif :

- une meilleure connaissance des missions, objectifs, stratégies et dynamique de mise en œuvre du Projet Fonds de Développement Social par toutes les catégories d'acteurs;
- La mobilisation sociale des bénéficiaires et acteurs autour de ses objectifs mais particulièrement autour de ses principes majeurs que sont : la transparence, le traitement équitable des dossiers, la recherche permanente de l'efficacité et du rapport coût- efficacité. Cet élément fondamental est perceptible à travers tout le processus de conception et de mise en œuvre des micro et sous projets des communautés à la base comme en atteste la gestion du dossier « passation des marchés par les communautés » ;
- le positionnement stratégique de l'AFDS dans l'environnement de la lutte contre la pauvreté au Sénégal en particulier et du développement économique et social en général comme en atteste la participation active de l'AFDS aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD);
- la visibilité de l'AFDS perceptible à travers une bonne couverture médiatique de toutes ces activités en fonction des médias ciblés aussi bien au niveau national et international qu'illustre la grande qualité des documents présentés ; (presse book – Afrique magazine international- télévision nationale - radios) ;
- une dynamique communautaire d'appropriation du Projet par les communautés de base « cas de l'initiative des populations d'un village de Arafat);
- une volonté accrue des décideurs institutionnels toute catégorie d'acteurs confondue à associer l'AFDS par la spécificité de son approche à tous les événements majeurs ayant trait au développement durable au Sénégal. Ce fait est très perceptible aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

Au plan quantitatif :

- En terme de campagne de communication multimédia : 56 journées d'information - de communication et de mobilisation sociale organisées au niveau de tous les chefs lieux de communauté rurale entre août et novembre 2003, 4 au niveau des Communes urbaines ciblées et 2 au niveau des communes d'arrondissement pour les cinq premières régions d'intervention du projet .Plus de 900 villages ont été touchés dans les régions de Louga, Kaolack, Kolda, et Fatick, ainsi que 37 villages et 30 quartiers de la région de Dakar ;

- Les cérémonies de lancement officiel des premiers micro-projets et sous-projets organisées en mai 2003 ont été des moments d'information mais surtout de communication et de mobilisation sociale pour s'inscrire dans la participation et l'appropriation communautaire. Ces cérémonies ont été précédées par plusieurs séances d'information et de communication qui ont touché environ 2500 personnes ;
- Dans la dynamique de mise en place du réseau de Communication inter communautaire, 33 Comités d'animation, de sensibilisation et de formation ont été mis en place au niveau communautaire facilitent la démultiplication de l'information à la base. Véritable relais communautaires, les membres sont issus du terroir et choisis librement par les différentes communautés ;
- Plusieurs produits d'information réalisés pour accompagner les activités d'information, de communication, et de mobilisation sociale : ces produits d'information et supports de masse sont composés essentiellement d'articles de presse dans les trois quotidiens les plus lus que sont Le Soleil, Sud Quotidien et Walfadjiri. Ils reflètent le partenariat établi avec la presse écrite d'une manière générale ;
- Par ailleurs, la banque d'images exploitée a permis de réaliser des documentaires de 15 à 20 mn sur les cinq événements majeurs de l'AFDS depuis sa mise en place. De même, plusieurs supports de communication de masse ont été réalisés et ont donné des résultats probants en termes d'appropriation et de mobilisation sociale, comme exemple utilisé en tant qu'outils de communication à la base.

Leçons capitalisées

- ⇒ **Les effets positifs de la communication directe.** Elle s'est traduite par l'organisation de journées d'information, de communication et de mobilisation sociale au niveau de toutes les communautés rurales. Avec une catégorisation sociale en termes de représentativité des acteurs à la base, l'AFDS a pu s'implanter sur le terrain et engendrée ainsi une mobilisation sociale. La bonne tenue de ces activités de communication est accompagnée de l'utilisation de supports de communication de masse tels que les tee-shirt et casquettes qui ont des effets positifs dans la mobilisation sociale ;
- ⇒ **L'efficacité des illustrations et Affiches :** en raison du taux d'alphabétisme peu élevé dans les zones d'intervention, les illustrations ont pu faciliter la compréhension des missions et mode d'intervention du Projet. Les illustrations favorisent la participation des populations qui n'hésitent pas à donner leur commentaire et valider ainsi les images produites. Leur feedback participe ainsi au renforcement de leurs capacités. ;
- ⇒ **La radio, canal de communication privilégié :** les communautés à la base apprécient à leur juste valeur la retransmission de leurs activités par le canal de la radio. Les différentes séances de travail effectuées sur le terrain confirment cette donnée où elles disent où non avoir suivi le reportage. Toutes les activités de l'AFDS sont retransmises par la radio. En raison de la diversité des stations, le choix de la couverture est réalisé en fonction de l'accessibilité par les communautés de base.

⇒ **L'efficacité des produits audiovisuels** : la projection des documents audiovisuels au niveau de la base permet aux communautés de donner leur feedback et aux autres bénéficiaires potentiels de capitaliser les expériences. Un échange fécond s'instaure entre acteurs à la base sur les questions de développement qui les préoccupent tous.

□ Passation des marchés

La passation de marchés est l'une des activités transversales de soutien aux activités de l'Agence et des communautés dans le cadre du projet. Les principes majeurs visés par la passation des marchés sont l'économie, la transparence, la compétitivité, la célérité, l'équité, la rigueur dans la simplicité.

L'objectif de la passation des marchés est d'assurer de façon efficace et performante la planification, l'acquisition de biens et services et le suivi des marchés aussi bien pour le compte de l'Agence, que dans le cadre des micro et sous projets communautaires. Cet objectif doit être réalisé dans les meilleures conditions de qualité, de prix, de délai et de services et en conformité avec le manuel de procédures et les directives simplifiées en passation de marchés pour les communautés de base de l'IDA.

Pour les marchés communautaires, l'objectif principal de la passation des marchés sont entre autres, d'initier, de transférer des compétences et des outils aux communautés de base, pour leur permettre une maîtrise des procédures et mécanismes d'offres de travaux, fournitures et services en vue d'une appropriation de tout le processus.

Le principe de responsabilisation des acteurs à la base est le sous-bassement du processus de mise en œuvre des Micro-Projets et sous projets au niveau communautaire. Ce principe de base a été mis en pratique dans tous les micro projets réalisés par les OCB pour la passation des marchés.

Dans l'ensemble, les opérations en passation de marchés ont concerné :

Au niveau central, les activités en passation de marchés ont concerné la période de mise en place du Projet (activités de réhabilitation et d'équipement du siège et des antennes), le démarrage des activités des composantes 1 et 2 sur le terrain avec : (i) le recrutement des cabinets chargés des évaluations participatives de la pauvreté (EPP), (ii) le recrutement de la première vague des Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC), (iii) le recrutement de la première vague des Opérateurs d'Appui à la Micro finance (OAMF) ainsi que des Structures Financières Décentralisées (SFD), et (iv) le recrutement de consultants individuels en appui au Projet. D'autres activités ont été menées. Elles portent essentiellement sur :

- Le lancement de Sollicitations de Manifestation d'Intérêt par la presse au niveau national pour obtenir un registre d'entrepreneurs, de consultants, de fournisseurs et autres prestataires, devant permettre la sélection de la première vague des maîtres d'œuvre et entrepreneurs pour l'exécution des marchés communautaires.

- L'appui technique apporté dans le cadre de l'exécution des différentes conventions signées entre l'AFDS et la Cellule de suivi du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère du Développement Social et de la Direction de la Prévision et de la Statistique, par le Spécialiste Principal en passation de marchés, dans la préparation de leur plan de passation de marchés et dans l'acquisition de biens et services (acquisition de véhicules, mobilier, matériel bureautique, et informatique)
- La finalisation du manuel didactique illustré à l'intention des acteurs à la base (OCB, Comités technique du micro projet, autres bénéficiaires du projet). Ce Manuel illustré permettra de mieux vulgariser et maîtriser les procédures simplifiées de passation de marchés.

Le tableau ci-après donne quelques indicateurs significatifs sur les délais relatifs aux processus de passation de marchés.

Tableau d'analyse des résultats en passation de marchés de l'Agence

Numéro	Typologie des marchés	Nombre de marchés par type de passation	Durée moyenne du processus de passation de marché	Durée moyenne des demandes de non objection
1	AON pour marchés de biens	13	104 jours	14 jours
2	AON pour marchés de travaux	4	64 jours	Sans objet
3	Sélection de Consultants firme	22	165 jours	20 jours EPP 19 jours OADC 24 jours OAMF
4	Sélection de Consultants Individuel	92	17 jours	15 jours

AON : Appel d'Offres National

DDP : Demande de propositions pour la Sélection de Consultants

COT : Dossier de cotation

D'une manière générale, l'IDA a donné suite aux différentes demandes de non objection dans un délai acceptable qui est en moyenne de 15 jours, comme constaté dans le tableau ci-dessus.

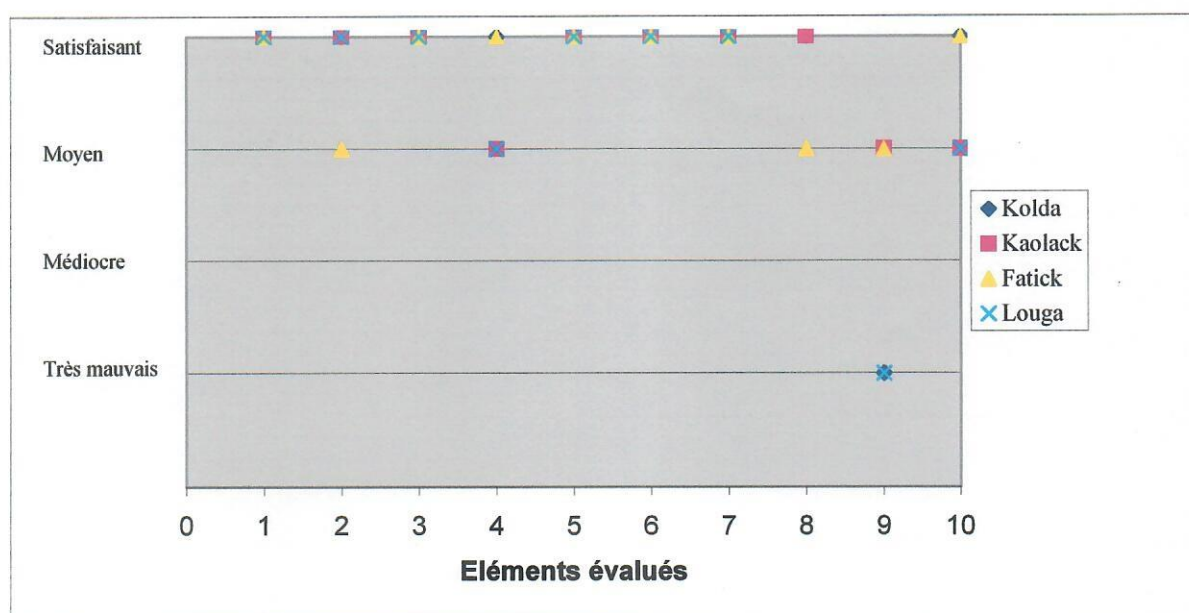
Par contre la durée moyenne du processus de passation des marchés pour la sélection de consultants firmes nous semble un peu long ; il est de cinq mois et demi. Sur ce plan les performances de l'Agence en matière de passation de marchés pourraient être améliorées en mettant en place un **système de revue à posteriori** pour ces types de marchés, ce qui permettrait un bon taux de décaissement et conséquemment, un bon taux d'exécution du Projet.

Au niveau communautaire, les communautés ont elles-mêmes menées toutes les activités de passation de marchés avec l'appui des Spécialistes en passation de marchés (choix des maîtres d'œuvre, entrepreneurs, fournisseurs).

Les projets de construction et équipement de salles de classes, de magasin céréalier ou de cases de santé entre autres, ont permis aux Comités Techniques de mise en œuvre de mettre en pratique les différents types de passation de marchés apprises en formation FGB (recrutement de maîtres d'œuvre, d'entrepreneurs, de fournisseurs, suivi des chantiers à travers des outils simples de vérification de la qualité des matériaux, le suivi du planning d'exécution).

Une évaluation effectuée par le Spécialiste principal en Passation des Marchés de l'AFDS en novembre 2003 sur la capacité des OCBs en passation de marchés a donné les résultats indiqués dans la figure suivante :

Figure 4 : Evaluation de la capacité des OCBs à la Passation des marchés



Légende

- | | |
|---|---|
| 1 : Maîtrise Procédures AO en général | 6 : Transparence du processus |
| 2 : Maîtrise Procédure Cotation en général | 7 : Absence d'ingérence politique ou autre forme |
| 3 : Maîtrise procédure recrutement Maître d'œuvre | 8 : Réclamations enregistrées |
| 4 : Suivi du chantier | 9 : Archivage des dossiers |
| 5 : Initiatives anti-corruption | 10 : Appropriation du micro/sous projet par les bénéficiaires |

Cette évaluation montre une maîtrise de façon générale des procédures de passation des marchés par les communautés, de recrutement de la main-d'œuvre, de la transparence des procédures et de la non ingérence politique niveau satisfaisant des OCBs dans la passation des marchés. Le seul problème rencontré réside dans l'archivage des dossiers. A l'heure actuelle, l'Agence a mené des activités de sensibilisation des communautés sur l'importance que revêt la conservation de toutes les pièces, et a préconisé l'utilisation de malles adaptées à la conservation des dossiers.

Résultats acquis

L'ensemble de ces activités ont permis d'obtenir des résultats pertinents en matière de passation des marchés :

- ❖ Une liste de prestataires de services constituée de consultants, fournisseurs, entrepreneurs et tacherons mise en place au niveau de chaque antenne et mise à la disposition de chaque OCB
- ❖ Une meilleure appropriation des Micro et Sous-Projets par les bénéficiaires
- ❖ L'accroissement significatif des capacités techniques et des compétences des communautés en termes de passation de marchés (suivi de chantier et archivage des dossiers)
- ❖ L'économie, la rapidité et la transparence réalisées dans la mise en oeuvre des Micro-projets
- ❖ La bonne maîtrise des procédures simplifiées de passation de marchés (appel d'offres, consultation restreinte, recrutement de Maître d'œuvre)
- ❖ Une meilleure appropriation des Micro et sous projets par les Bénéficiaires.

A travers notre micro-projet nous avons utilisé les techniques de passation de marchés. Au début nous avons lancé l'appel d'offres que nous avons illustré comme la mer pendant la formation parce que c'est vaste (montant du marché plus important) et il y a plusieurs étapes, car la traversée d'une mer se fait toujours en plusieurs étapes. Compte tenu de l'importance du marché nous assurons après la constitution du dossier une large diffusion de l'information pour une implication de tous les acteurs (Maîtres d'œuvres, entrepreneurs.....) Après la réalisation de notre case nous avons pour acheter les fournitures utilisé la cotation que nous considérons comme le marigot (montant moins important, avec peu d'étapes et plus court en terme de délais de réalisation) la traversée du marigot est plus court et moins fastidieux que celle de la mer. Aujourd'hui, au-delà de notre projet nous utilisons la cotation dans toutes les activités de notre vie quotidienne : par exemple quand il s'agit d'acheter des marchandises pour le groupement ou de sélectionner quelqu'un pour faire un travail pour lequel il y a beaucoup de postulants.

Témoignage d'un membre du CTMO

- ❖ L'allégement du processus de passation de marchés de consultants par le passage du mode de contrôle a priori à un mode contrôle a posteriori, du à la capacité et les performances de l'Agence dans ce domaine.

□ **Gestion administrative et financière**

Gestion administrative

Cette partie traitera de deux sous rubriques : la situation des agents et celle des assurances.

a) **Situation des agents**

Le terme agents plutôt que personnel est employé volontairement pour marquer le statut particulier de ceux qui travaillent à l'Agence. En effet, ce personnel est composé des cadres et d'agents d'appui. Tous ont un statut, soit de consultant (cadres) soit de prestataires de services.

Durant l'année 2003, l'Agence a renforcé son personnel avec le recrutement de trois (3) nouveaux agents : un Contrôleur interne pour le siège recruté en août, trois comptables dont un pour le siège et deux (2) pour les antennes recrutés en septembre, un Spécialiste en passation des marchés pour Fatick recruté septembre.

Au 31 décembre 2003 l'Agence emploie **25 cadres et 17 agents d'appui soit un effectif total de 42 agents**. Tous les membres de l'équipe disposent, au Siège, d'un dossier contenant les documents de base relatifs à l'Etat Civil, le Curriculum Vitae, la copie de la Carte Nationale d'Identité, la copie des diplômes obtenus, les différents postes occupés, l'extrait de casier judiciaire.

Le tableau suivant indique la masse salariale par catégorie d'agents :

Tableau de la masse salariale par catégorie d'agents :

Catégorie d'agent	Montant annuel	Observations
Cadres	234.997.000F	Tous sites confondus
Personnel d'appui	26.722.500	Servant au Siège
Personnel d'appui	13.200.000	Servant dans les régions

En outre, tous les événements concernant l'agent durant son temps d'emploi, comme les congés, la maladie, les sanctions positives ou négatives figurent au dossier ; ce dernier est actualisé en permanence.

b) Les assurances

Pour les besoins de son activité, l'Agence a souscrit diverses assurances :

- La première concerne la prise en charge médicale des agents sous le régime du tiers payant, auprès de la Société SEGMA pour un coût de base de **26 millions FCFA**.
- La seconde assurance souscrite concerne les équipements mobiles (véhicules et motocyclettes). Le parc automobile comprend 11 voitures dont six tous terrains de marque Toyota, un de marque Mitsubishi, un de marque HYUNDAI, deux berlines de marque Peugeot et un véhicule double cabine de marque Toyota, à cela s'ajoutent sept motocyclettes. L'ensemble du parc se répartit entre le siège et les antennes. Le coût annuel du contrat est de 12.012.568F CFA. Toutes les composantes de ce parc bénéficient d'une assurance tous risques et les prestations de l'assureur, jusqu'à date, sont satisfaisantes.
- La troisième couvre les individuels accidents des agents. Les activités de terrain étant nombreuses, cela entraîne également des déplacements et donc des risques potentiels d'accidents qui peuvent survenir lors desdits déplacements. Pour faire face à cette éventualité, l'Agence a donc souscrit une assurance qui prend en charge ces situations. Le coût annuel du contrat est de 3 millions FCFA.

Décaissements et gestion de la trésorerie (compte spécial)

a) Décaissements

Les décaissements ont suivi le rythme de conclusion des marchés et du fonctionnement du projet. La Division des Décaissements ainsi que le Spécialiste Financier de la Mission Résidente ont apporté des soutiens appréciés pour certains dossiers. Sur vingt cinq (25) DRF présentées pour un montant total de 5 332 295 977 FCFA, l'IDA a remboursé **5 214 891 735 FCFA soit 98 % des montants demandés**. Le montant de 117 404 242 FCFA non encore payé est dû à l'attente de la finalisation des contrats avec les SFD.

En intégrant les montants payés à partir du compte spécial au montant des DRF porté ci-dessus, le total des décaissements au 31 décembre 2003 s'élève à 5.742.332.722F CFA, ce qui représente un taux de 27,50% du montant des crédits alloués au programme.

L'approche base engagement donne un taux qui se situe à **43,30%**, ce qui est normal dans la mesure où l'engagement retrace le montant global des contrats dont les décaissements peuvent de faire de manière successive, ce qui explique la différence de taux.

Les différentes activités qui ont fait l'objet de décaissements concernent, selon les composantes :

- ❖ Composante I : enquête participative sur la pauvreté, enquêtes participative des besoins et financement des micro projets ;
- ❖ Composante II : évaluation des structures financières du renforcement des groupes et OCB financement des sous projets ;
- ❖ Composante III : démarrage de la mise en œuvre de la composante et programme de formation en gestion à la base pour les bénéficiaires ;
- ❖ Composante IV: activités financées sur le PPF ; enquête sur l'ESAM ; Conventions avec les Cellules MEF et MFDSSN; gestion du projet.

L'analyse des décaissements au 31 décembre 2003 selon les catégories de l'accord de crédit se présente ainsi qu'il suit:

Catégorie	Description	Alloué en DTS (selon l'accord de projet)	Décaissé en DTS (rapport IDA)	Total (Engagé et non encore décaissé)		Solde disponible au 31 décembre 2003		
				DTS	%	DTS	CFA	%
		(1)	(2)	(5)		(6)=(1)-(5)	(6)=(5)*812	
1	Génie Civil	150 000	62 834	109 423	73%	40 577	32 948 524	27%
2	Equipements	4 000 000	423 858	634 904	16%	3 365 096	2 732 457 952	84%
3	Consultants	4 650 000	2 765 701	2 965 604	64%	1 684 396	1 367 729 552	36%
4-A	Sces Sociaux de base	2 000 000	13 718	145 755	7%	1 854 245	1 505 646 940	93%
4-B	Infrastructures	4 100 000	199 751	3 134 680	76%	965 320	783 839 840	24%
5	Microfinance	2 400 000	0	1 281 873	53%	1 118 127	907 919 124	47%
6	Gestion du Projet	3 200 000	500 560	590 892	18%	2 609 108	2 118 595 696	82%
7	PPF	850 000	456 501	456 501	54%	393 499	319 521 188	46%
8	Non alloué	2 250 000	0	0		2 250 000	1 827 000 000	100%
SA-A	3446-SE		1 717 346	1 717 346		-1 717 346	-1 394 484 952	
SA-P	Q214-SE		4 550	4 550		-4 550	-3 694 600	
TOTAL		23 600 000	6 144 819	11 041 528	47%	12 558 472	10 197 479 264	53%

b) Gestion de trésorerie

Les fonds ont été gérés au niveau d'un compte spécial ouvert dans une banque commerciale de la place, conformément aux dispositions de l'accord de crédit. Le solde bancaire rapproché présente une situation de trésorerie, au 30 novembre 2003, de **470 214 6547FCFA** (cf : annexe 6). En application des clauses de l'Accord de Crédit, après avoir atteint le niveau de décaissement de trois millions (3.000.000) de DTS, le montant du compte spécial a été porté en 2003 à un milliard cinq cent millions (1.500.000.000) de francs CFA. L'avance sur le compte spécial a été correctement reconstituée.

Exécution budgétaire

La situation de l'exécution budgétaire sur la période allant du 1er juillet 2001 au 31 décembre 2003 se résume ainsi :

(En 000 de FCFA)

COMPOSANTES	BUDGET (1)	REALISATIONS (2)	ECART 3= (1)-(2)	% REAL (2)/(1)
- Composante I	10 193 460	4 532 784	5 660 676	44,47%
- Composante II	5 825 898	1 183 516	4 642 382	20,31%
- Composante III	1 868 537	1 548 435	320 102	82,87%
- Composante IV	6 212 314	3 170 661	3 041 653	43,71%
-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL	24 100 209	10 435 396	13 664 813	43,30%

L'Agence a présenté ses commentaires au cabinet et s'applique à mettre en œuvre les recommandations formulées.

Situation des immobilisations

Nature	Exercice d'acquisition	Valeur (CFA)
Logiciel TOMPRO	2001	5.500.000
Logiciel SAS	2003	12.842.326
Aménagements bureaux	2001, 2002 & 2003	64.788.836
Matériel informatique	2001, 2002 & 2003	210.415.000
Matériel Froid	2002	19.570.523
Matériel et Mobilier bureau	2001, 2002 & 2003	142.737.608
Matériel automobile	2001, 2002 & 2003	373.643.796
Motocyclettes	2001 & 2002	3.016.000
Total		832. 514. 089

Le tableau ci-dessus récapitule les acquisitions faites pour l'Agence ainsi que les structures (DPS, Cellules) participant à l'exécution du projet. Le fichier des immobilisations donne le détail par compte, code financier, géographique, analytique et par date d'acquisition, pour les besoins de suivi ; un numéro d'identification est attribué à chaque bien.

Ce fichier inclut, par ailleurs, les acquisitions faites pour les besoins de l'enquête ESAM. De même pour l'exercice 2003, les acquisitions que le projet a faites pour les cellules de suivi du MEF et du MFDSSN seront répertoriées dans le fichier des immobilisations. Ce dernier est à disposition au Service Administratif et Financier (SAF).

□ Contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des sécurités prises pour la maîtrise du projet. Il se traduit par une bonne organisation, de bonnes procédures, de bons outils permettant de bien gérer le circuit de l'information. Tous ces paramètres doivent être adaptés aux objectifs déclinés.

Les procédures de contrôle interne sont mises en œuvre par le Contrôleur interne recruté au niveau du Siège en août 2003.

L'organisation de l'AFDS est clairement définie par un organigramme qui retrace les différents liens fonctionnels et hiérarchiques existants entre les acteurs. Ces derniers disposent de termes de référence. L'organisation est axée sur les composantes existantes et respecte, par un dispositif léger au niveau des antennes, la philosophie du projet qui est le « faire faire ». Cette approche amène le projet à travailler avec différents intermédiaires qui, au final, doivent permettre aux populations de se prendre en charge.

Le mode de fonctionnement du projet et les relations entre les acteurs est défini dans le manuel des procédures. A ce niveau, l'AFDS dispose d'un manuel des procédures comprenant 6 volumes.

Chacune de ces composantes est développée dans un ou plusieurs modules spécifiques qui traite du fonctionnement de la composante et indique les acteurs et outils utilisés. Ces modules du manuel sont mis à jour régulièrement.

Par rapport au budget, les réalisations se sont améliorées mais des efforts restent à faire afin d'atteindre la vitesse de croisière qui conforterait les performances du projet avec la norme. L'année à venir sera consacrée à l'atteinte du niveau de financement maximum pour les micros et sous projets ; ainsi, les composantes 1 et 2 combleront le retard des réalisations. S'agissant de la composante 3, elle réalise le taux le plus élevé des quatre, ce qui s'explique par sa vocation transversale.

Enfin, la composante IV a atteint un taux de réalisation honorable de 43,71 %, du fait que les deux sous-composantes à savoir, le suivi de la pauvreté et la gestion du projet, ont réalisé l'essentiel de leurs activités.

Globalement, le **taux de réalisation budgétaire se situe à 43,30% au 31 décembre 2003.**

Mobilisation de la contrepartie de l'Etat

Le second bailleur du projet est l'Etat du Sénégal qui, dans le cadre des accords conclus avec l'IDA doit allouer des ressources au projet au titre de la contrepartie. Le tableau qui suit présente donc les montants alloués par l'Etat.

Exercice	Montant (CFA)	Observations
2001	100.000.000	Versée à bonne date
2002	350.000.000	Versée en deux tranches, à bonne date
2003	348.000.000	Versée avec un léger retard
	798.000.000	Montant cumulé

D'une manière générale l'Etat tient ses engagements et verse les fonds avec régularité, même si l'on constate quelques légers retards. L'Agence entretient de bons rapports de collaboration avec la DCEF et la DDI, les services du MEF en charge de la gestion du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) à partir duquel les fonds sont alloués.

Audit des comptes

Le rapport d'audit des comptes du Fonds de Développement Social, pour l'exercice 2001 a été remis par le cabinet dans les délais, avant le 30 juin 2002. La Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI) en a reçu copie, en tant que représentant de l'Emprunteur, ainsi que l'IDA.

Le rapport a établi la fiabilité et la régularité des opérations de l'Agence. Le Cabinet a formulé des recommandations sur les améliorations au niveau du contrôle interne.

Le tableau suivant récapitule les principales recommandations des audits et en donne l'état d'exécution :

Recommandations	Exercice	Etat d'exécution	Observations
1. Respect procédures appel d'offre	2002	effective	Marché ayant obtenu la non objection de l'IDA
1. Dépassement budgétaire	2002	effective	Idem
3. Bon de livraison	2002	effective	Satisfait
4. Réception des marchés	2002	effective	Il existe une commission de réception des marchés

Compte tenu des ajustements opérés dans la mise en œuvre des composantes, particulièrement après la revue à mi parcours du projet, certaines dispositions des manuels de procédures ont été ajustées. Les propositions de modifications seront présentées pour validation à l'assemblée générale de 2003.

En matière d'information financière, l'outil principal utilisé par l'AFDS est TOMPRO. Il traite l'information financière et comptable au niveau du siège et des antennes régionales. Ce traitement s'effectue selon 5 axes d'analyse :

- ✓ L'axe comptable pour une analyse suivant la nature des dépenses ;
- ✓ L'axe budgétaire pour une analyse par poste budgétaire ;
- ✓ L'axe analytique pour une analyse par composante, sous composant et activité ;
- ✓ L'axe financier pour une analyse suivant les conventions de financement et/ou par bailleur ;
- ✓ L'axe géographique pour une analyse suivant les zones d'intervention.

TOMPRO permet de gérer l'entrée des immobilisations dans le patrimoine de l'AFDS, en passant par le calcul des amortissements, les inventaires, les ré affectations, jusqu'à leur sortie. Il permet, par ailleurs, de gérer les marchés et engagements, et offre la possibilité de les rattacher aux opérations comptables au fur et à mesure de leur exécution. En outre, il prend en charge le traitement des DRF (élaboration et suivi) et l'établissement des états financiers requis par le bailleur (FMR ou RGP) et les états Syscoa.

L'utilisation du logiciel ne manque pas de mettre en évidence des imperfections que le concepteur, fort heureusement, dénoue avec promptitude.

Cependant, il faut signaler que les données non financières ne sont pas gérées par TOMPRO. Ceci ne garantit pas un bon suivi des opérations initiées au niveau des différentes composantes du projet. Par exemple, certains d'indicateurs sont purement qualitatifs. Ils ne sont jusque là gérés que par des outils simples permettant un traitement manuel et ne favorisant pas le lien avec les données financières.

La mise en place du système d'information de l'AFDS en cours permettra de pallier ces insuffisances.

Planification / Suivi – évaluation/Coordination

La planification et le suivi /évaluation constituent des maillons importants dans la gestion projet, car permettant de garantir un suivi régulier des activités du projet, de déterminer régulièrement les tendances et de mesurer le niveau de réalisation des activités par rapport aux indicateurs de performances du projet.

En effet, le processus de planification et de suivi /évaluation part du Plan d'Opérations et Budgets annuels (POBA) approuvé par la Revue annuelle conjointe et l'Assemblée Générale respectivement en octobre et en novembre 2002.

Pour ce qui concerne le suivi-évaluation, en plus des activités menées par les différents responsables de l'AFDS au niveau central et des antennes régionales, un important volet « *Suivi-évaluation participatif par les communautés* » a été développé en vue de responsabiliser les communautés dans le processus de Suivi -Evaluation de leurs activités afin de mieux assurer leur pérennité.

Le programme développé par le Responsable du suivi-évaluation avec l'appui du Consultant en renforcement des capacités. Ce programme s'articule autour de : (i) la conception et le test du module sur le Suivi-Evaluation Participatif (ii) la finalisation du module et de la boîte à outils, (iii) le renforcement des capacités des relais communautaires à travers des ateliers régionaux, (iii) la démultiplication de la formation au niveau des communautés de base par les relais.

Les réalisations au titre de cette activité sont :

- la conception du manuel de suivi-évaluation participatif;
- le test du manuel du 14 au 20 septembre 2003 dans les régions de Louga, Kaolack et Fatick, sur différents types de micro-projets et de sous-projet, avec comme objectifs de : (i) procéder au test des différentes séances contenues dans le module, (ii) réviser les indicateurs liés aux micro-projets et aux sous-projets, (iii) valider les procédures et mécanismes de collecte et de diffusion de l'information, et (iv) capitaliser les expériences existantes en matière de Suivi-Evaluation Participatif au niveau des communautés.
- La préparation par un graphiste d'une centaine d'illustrations destinées au guide illustré de SE participatif. Le travail est très avancé et le manuel et le guide illustré devraient être finalisé d'ici la fin de l'année.

De façon générale, les autres activités menées dans le cadre de la planification et du Suivi-Evaluation ont permis d'obtenir des acquis importants :

Au plan institutionnel :

- ☞ **Deux sessions de l'Assemblée Générale du Fonds de Développement Social** ont été tenues en juin 2003, dans le cadre de la revue à mi-parcours du projet. Elles ont permis aux membres de l'AG de se concerter sur les questions essentielles intéressant le projet et en particulier celles à porter à l'attention de la Banque mondiale dont notamment l'extension des activités du projet dans la région de Ziguinchor et ses incidences.

Ces deux réunions ont permis à l'AG d'entretenir un dialogue direct avec la Banque sur les perspectives du projet et à celle-ci, d'exprimer sa satisfaction sur les résultats obtenus par l'AFDS, confirmés lors des missions de terrain, de poser les nouveaux défis liés à l'expansion du programme dans la région de Ziguinchor et les autres départements et manifesté la disponibilité de la Banque Mondiale à examiner avec intérêt cette requête qui sera soumise à la décision de l'IDA.

d'évaluation technique et combinée des offres ont été transmis à l'IDA ont fait l'objet d'un avis de non objection.

Les perspectives pour l'année 2004 s'inscrivent dans la poursuite du processus d'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de l'AFDS à tous les niveaux. Les principales activités prévues porteront entre autre sur :

- La planification, le suivi et la mise à jour du plan d'actions 2004
- la finalisation et le partage du manuel de Suivi-évaluation et la mise à jour régulière des outils et supports ;
- Dans le cadre du suivi de l'impact du projet, la poursuite de la réalisation de l'enquête auprès des bénéficiaires et la restitution des résultats ;
- La poursuite de la mise en place du système d'information sur la pauvreté et du sous-système de l'AFDS après la préparation et le lancement des DAO-SI et des DAO-Equipements ;
- La démultiplication de la formation en Suivi-évaluation participatif et la collecte de données par les communautés ;
- Le suivi et la supervision des activités du projet sur le terrain.

IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'exercice 2003 a permis à l'AFDS de renforcer son implantation dans ses différentes zones d'intervention, et de capitaliser un certain nombre d'acquis dans la mise en œuvre du programme, dont les principaux sont :

- ☞ l'adhésion des communautés et des acteurs à la base à la démarche et stratégie du projet ;
- ☞ l'émergence de réalisations concrètes de l'AFDS sur le terrain par la mise en place effective des premiers financements de l'AFDS aux communautés, qui participe à la concrétisation du projet et une meilleure confiance accordée à l'AFDS par ces communautés bénéficiaires ;
- ☞ le démarrage des activités de mise en œuvre des micro-projets et sous-projets est devenu une réalité sur le terrain, permettant ainsi d'apprécier le niveau de responsabilisation des populations dans leur mise en œuvre ;
- ☞ l'acquisition par l'équipe du projet, les opérateurs et les autres acteurs impliqués, d'expérience pertinente sur le processus de préparation, d'évaluation et de mise sur pied des MP et SP, avec comme conséquence un gain de temps sur la durée du processus pour les prochaines vagues de MP et SP ;
- ☞ une meilleure maîtrise des coûts de chaque étape du processus, permettant une réduction de ces coûts ;
- ☞ Une prise en compte appréciable de la dimension genre et des groupes vulnérables dans toutes les interventions ;
- ☞ Un système d'information très avancé dans sa préparation aussi bien au plan du suivi de la pauvreté que du suivi des activités du projet ;
- ☞ Le respect des principes de transparence et d'équité dans la gestion du programme.
- ☞ Une stratégie de communication pertinente et au service au développement à travers un processus de dialogue, de concertation entre les techniciens du développement et les acteurs à la base d'une part et entre les acteurs à la base d'autre part

L'ensemble de ces acquis a amené la Revue à mi-parcours du projet à noter une forte capacité de la direction du projet à gérer un portefeuille de micro- et sous-projets plus important, et par conséquent, une extension des interventions du projet dans un plus grand nombre de communautés rurales et de la durée d'exécution de la première phase à 2005.

Les faiblesses ont été notées quant à l'efficacité et l'efficience du projet, par rapport à la durée de préparation des MP et les coûts d'appui des OCBs qui seront améliorées dans la deuxième partie de la phase pilote. La qualité du suivi et de la documentation de ses expériences a permis à la direction et l'équipe du projet d'adopter les correctifs et adaptations à apporter, en temps opportun.

Toutes les recommandations retenues seront mises en œuvre durant l'année 2004 qui verra la généralisation des interventions sur les villages restants et la consolidation des résultats obtenus en 2003.

OBJECTIFS DU PROJETS (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/ MESURES PRECONISEES
		Le processus de mise en place du système d'information de suivi de la lutte de la pauvreté est en cours. Ce système intègre quatre structures nationales impliquées dans la lutte contre la pauvreté (DPS, CS-MEF, CS-MDSSN, AFDS). Un Groupe de coordination du système a été mis en place. Une étude de faisabilité et une étude de l'architecture du SI ont été réalisées. Les rapports des deux études sont disponibles et ont été validés par le Groupe de coordination. Les DAO SI et Equipements sont en élaboration par le Consultant.	
4B.2. Les enquêtes participatives sur la pauvreté sont menées dans toutes les communautés pilotes		Les EPP ont été menées dans tous les villages de la phase pilote du projet. Un comité de lecture mis en place a revu l'ensemble des 967 rapports provisoires produits, et a formulé des observations qui ont été pris en compte pour la production des rapports finaux. Ces rapports finaux sont disponibles	
4B.3. Trois rapports annuels sur la réduction de la pauvreté sont publiés		Les résultats des EPP permettront de consolider le premier rapport sur l'évaluation de la pauvreté dans les communautés ciblées à la phase test. Un consultant recruté pour aider à la capitalisation sur les processus des EPP et a produit un rapport qui documente la méthodologie et le processus de mise en oeuvre	
4B.4. Une base de données sur les conditions de la pauvreté réalisée		L'ESAM II réalisée par la DPS est terminée dans sa phase de collecte de données. Le traitement et l'analyse des données est en cours	
4B.5. Une base de données réalisée pour chaque communauté pilote sur les prix, la performance des systèmes de marketing, les institutions financières et les contractants potentiels		Pour ce qui concerne les données collectées par l'AFDS dans le cadre des EPP, le consultant recruté pour le calcul de l'indice synthétique a également élaboré une base de données en exploitant les informations issues des EPP. Suite au lancement d'une DMI en septembre 2002, un registre d'entreprises, de fournisseurs et autres prestataires a été mis en place au niveau de chaque Antenne Régionale, et est actuellement utilisé par les communautés pour la sélection de leurs prestataires de services dans le cadre de la mise en oeuvre de leurs micro-projets et sous-projets,	Cette base de données devra être mise à jour périodiquement

OBJECTIFS DU PROJET (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/ MESURES PRECONISEES
Composante 2 : Accès aux services de Micro finance			
Les possibilités pour les pauvres et groupes vulnérables des communautés pilotes d'avoir accès au crédit et aux opportunités génératrices de revenus sont accrues	2.1. Au moins 50% des groupes vulnérables ont reçu une assistance technique et financière, ont développé une activité génératrice de revenus ayant permis de créer une caisse d'épargne qui collecte en moyenne 15% de l'équivalent de la subvention initiale	Avec 6 OAMF recrutés dans les départements de Louga, Linguère, Kafrine, Foundiougne, Kolda et Vélingara, 326 OCB ont été appuyées dans l'identification de leurs besoins, l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs sous-projets d'activités Génératrices de Revenus. Une seconde sollicitation de manifestation d'intérêt été lancée en novembre 2003 en vue du recrutement de la deuxième vague d'OAMF individuels destinés à couvrir le reste des zones ciblées par le projet dans sa phase pilote. Au total, 208 manifestations d'intérêt ont été reçus et sont en cours d'évaluation	
		Toutes les communautés porteuses de sous-projets ont été sensibilisées et informées sur les activités du projet relatives à la micro-finance (Activités génératrices de revenus) et les activités d'épargne et de crédit.	
		Des sessions de formation portant sur des modules (FGB) relatifs à la micro-finance sont entrain d'être dispensées (dynamique communautaire, gestion financière, marketing) par les opérateurs d'appui à la Micro-finance et les formateurs en FGB. Ces formations, ajoutées aux appuis techniques apportés par les OAMF aideront les communautés à mieux appréhender les services de micro-finance qui leurs sont offerts par les IMF	
		Sur les 326 DSP préparés par les OCB avec l'appui des OAMF, 271 sous-projets AGR approuvés au titre de la première vague, 79 à Louga, 71 à Fatik, 47 à Kaolack et 74 à Kolda et 56 ont démarré leur mise en oeuvre (12 à Kolda, 15 à Louga, 23 à Fatik et 15 à Kaolack).	
	2.2. Au moins 75% des bénéficiaires au niveau de la communauté sont informés des opportunités économiques, des possibilités de financement au plan local et du système de marketing	Une première la campagne d'information et de mobilisation qui s'est déroulée en août 2002 avec des supports visuels a permis de sensibiliser les communautés sur les enjeux de la micro-finance et les possibilités d'accès aux ressources disponibles au niveau des SFD. Par ailleurs, en plus des sessions d'IEC et de formations effectuées par les ARFS et les opérateurs déjà recrutés, une seconde campagne de mobilisation sociale et d'IEC est prévue en vue d'informer les communautés sur les opportunités offertes par l'AFDS	

OBJECTIFS DU PROJET (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/ MESURES PRECONISEES
	2.3. Au moins 30% des groupes vulnérables ont accès aux services de micro-finance	Sur les dix (10) sous-projets SFD préparés et soumis à l'AFDS dans les sept départements prioritaires du projet, pour faciliter l'accès aux services de micro finance aux individus et groupes vulnérables, six (6) ont reçu la non objection de l'IDA continuer la procédure de sélection. Parmi ces 6 SP/SFD, 2 ont été financées (FDEA et DIOMECE). L'accord de financement de Djomec a été signé pour un montant de 104 024 8000 FCFA pour l'extension de ses activités à Barkhédji, Gassane et Lougré Thiolly avec l'ouverture de 5 points de services seront financés. L'accord de FDEA sera signé en janvier 2004. En plus des 4 SFD restantes, 4 autres ont été ciblées par les OCB. Ces SFD seront formées par un cabinet recruté par AFDS dans la préparation et l'élaboration de plans d'affaires en vue de développer des produits et services au profit des groupes vulnérables.	
	2.4. les SFD participants ont atteint 75% de leurs cibles à l'intérieur des groupes cibles	L'ensemble des OCBs bénéficiaires de financement de micro-projets et de SP/AGR ont ouvert des comptes au niveau des institutions de micro-finance, ce qui facilitera leur accès au crédit et aux autres services de micro-finance.	
Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB			
Les capacités des OCBs de gérer leur propre développement économique et de satisfaire leurs besoins socio-économiques sont accrues	3.1. Au moins 75% des membres des communautés pilotes connaissent le circuit de communication intra-communautaire et 50% le trouvent utile	Tous les organes internes de gestion des Communautés ont été mis en place. Une campagne d'information dans les communautés rurales a eu lieu en août 2002 pour mieux faire connaître le projet dans les communautés ciblées. Une autre campagne de sensibilisation a eu lieu dans la communauté rurale de Sangalkam en juin 2003.	
		L'AFDS a initié avec les populations un Comité d'Animation, de Sensibilisation et de Formation (CASF) dans chaque village bénéficiaire de MP/SP. Les CASF mis en place en 2002 assurent à travers 191 relais communautaires formés et d'autres personnes ressources locales, la démultiplication de l'information et de la formation à la base, ainsi que la mobilisation sociale autour des projets mis en œuvre.	

OBJECTIFS DU PROJETS (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/ MESURES PRECONISEES
	3.2. 75% des projets formulés et mis en œuvre par les CBOs (formées dans le cadre du projet) reflètent les critères de bonne conception et les dispositifs de mise en œuvre définis par le projet	86 plans de renforcement des capacités spécifiques aux micro-projets et sous-projets ont été élaborés et mis en œuvre par les opérateurs sélectionnés pour accompagner les communautés dans le processus de préparation et de mise en œuvre de leurs micro-projets et sous-projets	Amener les opérateurs sélectionnés à partager leurs programmes avec les communautés par les antennes en rapport avec le consultant FGB
	3.3. Environ 90% des ONGs consultants / entreprises sous contrat par des OCBs suivent des procédures transparentes	Sur les 276 MP et 284 SP évalués par les CTE, 260 MP (soit 94%) et 271 SP (soit 95%) ont été approuvés par les CTE et donc, respectent les critères définis par l'AFDS Une banque de données d'ONG et de structures de formation-conseil est constituée au niveau de chaque région. Par ailleurs, un atelier d'information des ONGs a été organisé en mai 2003, pour les familiariser avec les procédures de l'AFDS. L'enquête auprès des bénéficiaires du projet qui démarre au premier trimestre 2004, devrait renseigner le niveau de transparence des procédures des structures sous contrat.	Un check list de critères de bonne conception et de mise en œuvre a été défini
	3.4. Environ 75% des communautés pilotes comprennent les liens entre les ONGs et les prestations fournies	La campagne d'information et de mobilisation a mis en exergue les liens entre le rôle des OADC et les prestations fournies dans les différentes étapes des EPP et des EPB. De même, les missions de supervision dans les différentes zones d'intervention ont permis de mieux informer les communautés sur le rôle d'accompagnement que doivent jouer les opérateurs. Ce processus a été poursuivi par les antennes régionales en rapport avec les opérateurs recrutés	Ce thème sera renseigné par l'enquête sera renseigné par l'enquête auprès des bénéficiaires
	3.5. 75% des communautés formées aux FGB disposent d'un comité structuré opérationnel, capable de mobiliser des ressources additionnelles (humaines, techniques, financières)	8 modules de formation en FGB (Organisation et dynamique communautaire, Passation des marchés, Planification participative et gestion des micro-projets, Planification participative et gestion des sous-projets AGR, Gestion financière des micro-projets, Gestion financière des sous-projets AGR, Marketing, Gestion Administrative et financière des AEC) ont été conçus testés et validés au cours des sessions dispensées au niveau des communautés de base.	
		120 ateliers de formation test et 300 sessions de restitution/démultiplication ont été organisés par les formateurs FGB en relation avec les opérateurs et les CASF.	
		Au niveau de chaque village bénéficiaire de MP et de SP, des organes de gestion opérationnels ont été mis en place (CGMP/CGSP, CTMO, CASF) et ont été formés en FGB, avec l'appui des relais communautaires	

OBJECTIFS DU PROJETS (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/ MESURES PRECONISEES
	3.6. Les OCBs suivent des procédures transparentes	Un document didactique simplifié de passation des marchés a été élaboré et est en cours de diffusion au niveau des communautés. Les communautés bénéficiaires de micro-projets ont réalisé avec satisfaction et de manière transparente, le processus de recrutement des prestataires et fournisseurs de services pour la mise en oeuvre de leurs MP.	Ce document illustré a été traduit en 4 langues locales (Wolof, Sérère, Pular du nord et Pular du sud) et diffusé auprès des communautés
Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages			
Les groupes vulnérables et les communautés bénéficiaires sont atteints de façon efficace et sont servis par une demande adressée au FDS	4A.1. Le niveau de pauvreté des communautés s'est amélioré selon un indice supérieur à l'indice de base. La construction de cet indice ainsi que l'estimation de son objectif de progression seront définies dans le cadre de l'EPP 4A.2. 90% des groupes vulnérables dans les communautés pilotes sont satisfaits des services du FDS et trouvent qu'il est équitable et transparent 4A.3. 90% des membres vulnérables des communautés pilotes connaissent les objectifs du FDS	La liste d'indicateurs définie dans le cadre des EPP a permis de calculer un indice de base pour chaque village. Le suivi régulier de ces indicateurs permettra d'évaluer son évolution pendant toute la durée du projet. Par ailleurs, un consultant a été recruté pour établir un indice synthétique sur la base d'indicateurs sectoriels. Le rapport de l'étude est disponible. Une enquête auprès des bénéficiaires est programmée au premier trimestre 2004, pour connaître leur première opinion et leur niveau de satisfaction de l'AFDS et de ses approches. Le recrutement de la firme chargée de réaliser cette étude est en cours. Le contrat a été négocié avec le Consultant et l'étude se déroulera en 2004. Un séminaire de lancement au niveau national et dans chaque région d'intervention du projet, ainsi que des sessions d'IEC ont été organisés en vue d'informer les communautés sur les objectifs du projet. La prochaine enquête auprès des bénéficiaires permettra de juger du niveau de connaissance et d'appropriation du projet par les communautés. La mission de supervision du siège au niveau des Régions a permis de s'assurer cette connaissance dans les premières communautés ciblées Une campagne d'information et de mobilisation dans les communautés rurales a eu lieu au mois d'août pour mieux faire connaître le projet aux communautés ciblées	
Le système d'analyse et de suivi de la pauvreté est opérationnel	4B.1. Le ciblage des communautés pilotes par le FDS est basé sur les données fournies par le suivi de la pauvreté	Le premier ciblage des communautés a été fait sur la base des résultats de l'enquête de mise à jour de la base de données "villages" au Sénégal, réalisée par la DPS.	

ANNEXE 2 : ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES AU NIVEAU DES COMMUNAUTES BENEFICIAIRES

LIBELLES	REGIONS				
	KOLDA	KAOLACK	LOUGA	FATICK	TOTAL
Nombre par type					
Micro-projets d'Infrastructures et d'Equipement de base (MPIE)	44	41	96	57	238
Micro-projets de Services Sociaux de Base (MPSSB)	8	0	11	3	22
Sous-projets d'Activités Génératrices de Revenus (SPAGR)	74	47	79	71	271
Sous-projets SFD (SPSFD)	0	0	1	1	2
Total MP et SP	126	88	187	132	533
Nombre par secteur d'activité					
<i>Composante Infrastructures et services sociaux de base</i>					
Education	5	0	35	16	56
Santé	10	14	18	14	56
Socio-économie	5	1	5	11	22
Hydraulique	32	26	31	10	99
Agriculture	0	0	2	1	3
NTIC	0	0	1	1	2
Elevage	0	0	5	0	5
Socio-culturel	0	0	0	3	3
Environnement /Ecotourisme	0	0	10	4	14
Total	52	41	107	60	260

Bilan des activités au 31 décembre 2003

LIBELLES	REGIONS				
	KOLDA	KAOLACK	LOUGA	FATICK	TOTAL
<i>Composante microfinance</i>					
Agriculture	16	0	0	21	37
Equipements rentables	12	11	1	8	32
Elevage	39	22	54	17	132
Commerce Rural	7	13	20	18	58
Transport	0	0	0	1	1
Restauration	0	0	0	1	1
Teinture/Couture	0	0	2	4	6
Pêche	0	1	1	0	2
Métal/Mécanique	74	47	79	71	271
Total					
Etat d'exécution					
<i>Micro-projets</i>					
Approuvés et financés	13	41	16	9	79
Evalués et notifiés pour financement	23	0	31	20	74
En cours d'évaluation	16	0	60	31	107
Total	52	41	107	60	260
<i>Sous-projets AGR</i>					
Approuvés et financés	12	15	15	23	65
Evalués et notifiés pour financement	0	0	0	0	0
En cours d'évaluation	62	32	64	48	206
Total	74	47	79	71	271
<i>Sous-projets SFD</i>					
					60